



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 24

N°DEL 2025_05_059_6

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet,

Pour le Maire,
le Premier Adjoint,
René CARANDANTE

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 10/07/2025
Et publication ou notification
Du 10/07/2025
Le Maire,

*Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de
Monsieur Bernard JOBERT, Maire.*

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 1er juillet 2025

Objet : POLE ENFANCE

**Rapport d'activité annuel de gestion de la Crèche "Les Mimarello" dans le cadre
de la délégation de service public - Année 2024**

Présents :

Bernard JOBERT
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Stéphanie MECHIN
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS
Brigitte RINAUDO PINEAU
Marie-Paule MAUDUIT

Jacques BUTTARD
Pierre MONETON
Thierry DOMENACH
Laurence GIORGINI
Chloé DE BROUWER
Adama LACLAVERIE
Michaël REBOTIER
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

René CARANDANTE donne procuration à Bernard JOBERT
Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI
Julie HIVERT donne procuration à Linda TRIBET

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Marie-Françoise CASADEI

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Madame Linda TRIBET, Adjointe aux affaires scolaires, expose à l'assemblée délibérante :

La Commune de La Croix Valmer a construit en 2012 un complexe comprenant notamment un équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE) « Les Mimarello », constituant un multi-accueil de 60 places.

Par délibération du 16 Octobre 2018, l'assemblée délibérante a autorisé la conclusion d'un contrat de délégation de service public (DSP) avec la Mutualité Française PACA SSAM pour la gestion de la crèche « Les Mimarello » pour une durée de 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2019.

Un avenant, prolongeant la durée du contrat de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2024 a par la suite été approuvé à l'unanimité par l'assemblée délibérante le 19 octobre 2023 afin de permettre la procédure de passation d'un contrat de délégation de service public en bonne et due forme. Ne suffisant pas, une seconde prolongation d'un mois et demi, soit jusqu'au 16 août 2024 a été approuvé par le Conseil municipal le 18 avril 2024.

Le renouvellement de la délégation de service public, approuvé par délibération du 22 février 2024, a été confié à la Mutualité Française PACA SSAM, pour une nouvelle durée de 5 ans, soit à compter du 1^{er} juillet 2024 jusqu'au 15 août 2029.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1411-3 ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L. 3131-5 ;

Vu la délibération n°DEL2024_02_011_6 portant renouvellement de la délégation de service public de la crèche « Les Mimarello » selon le rapport sur le principe de la concession 2024/2029 ;

Vu le contrat de délégation de service public ;

Vu le rapport annexé ci-joint ;

Considérant que le concessionnaire doit produire chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services,

Considérant que dès la communication de ce rapport, l'assemblée délibérante doit en prendre acte,

Il est proposé à l'assemblée délibérante de :

-Prendre acte du rapport annuel du concessionnaire relatif à l'année 2024.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité

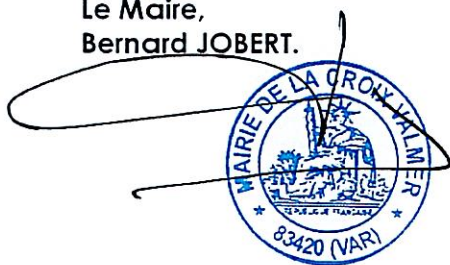
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Bernard JOBERT.**



**Le Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET**

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

1 0 JUL. 2025

**Le Maire
Pour le Maire,
le Premier Adjoint,
René CARANDANTE**



la Mut'

Rapport annuel de délégation de service public Année 2024



Crèche Les Mimarello La Croix-Valmer



Analyse de la qualité de service.....6

1. L'effectif du service, les qualifications correspondantes, y compris les intervenants extérieurs, 7
2. Les modifications éventuelles de l'organisation du service,..... 8
3. Evolution générale des locaux et matériels, 9
4. Eléments permettant d'évaluer la fréquentation mensuelle, typologie des familles ... 10
5. Dossiers transmis à la Caisse d'Allocations Familiales,..... 14
6. Bilan pédagogique de l'année écoulée ainsi que les projets prévus pour l'année à venir,..... 16
7. Notre organisation en réseau..... 22
8. Animation de la vie de l'établissement 23
9. Attestation d'assurance du multi accueil 28
10. Suivi maintenance et travaux 29
11. Modifications éventuelles demandées par la P.M.I pour le multi-accueil..... 31

La vie de l'établissement.....32

1. La prise en charge de chaque enfant est personnalisée..... 33
2. Les parents, les professionnels et les partenaires participent à la vie des établissements et services 34
- Plan d'actions suite à enquête de satisfaction (remontées des familles) 42
3. Une communication avec les parents tout au long de l'année..... 43
4. Des actions d'éducation à la santé sont organisées chaque année..... 46
5. Le comportement écocitoyen est encouragé au quotidien..... 47

Données comptables.....50

1. Compte de résultat annuel N de l'exploitation de la délégation 51
2. Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation,..... 59
3. Un état des variations du patrimoine immobilier 59

LA MUT' - MUTUALITÉ FRANÇAISE PACA SSAM C'EST :

• Un réseau petite enfance national

Membre de la **Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)** et du réseau « **DOSAP** » qui se consacre notamment à la petite enfance et à l'accompagnement de la famille.

• Un acteur régional

- **Un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de la région,**
 - Des activités non lucratives, pas d'actionnaires et des bénéfices réinvestis,
 - Solidarité, non-discrimination et accessibilité pour tous,
 - La prévention et l'éducation à la santé au cœur des structures petite enfance,
 - Le soutien à la parentalité et la place faite aux familles dans les structures petite enfance,
 - L'inscription des structures dans un tissu local de partenaires publics et privés.
- **1000 collaborateurs sur 4 pôles d'activités et 125 services.**



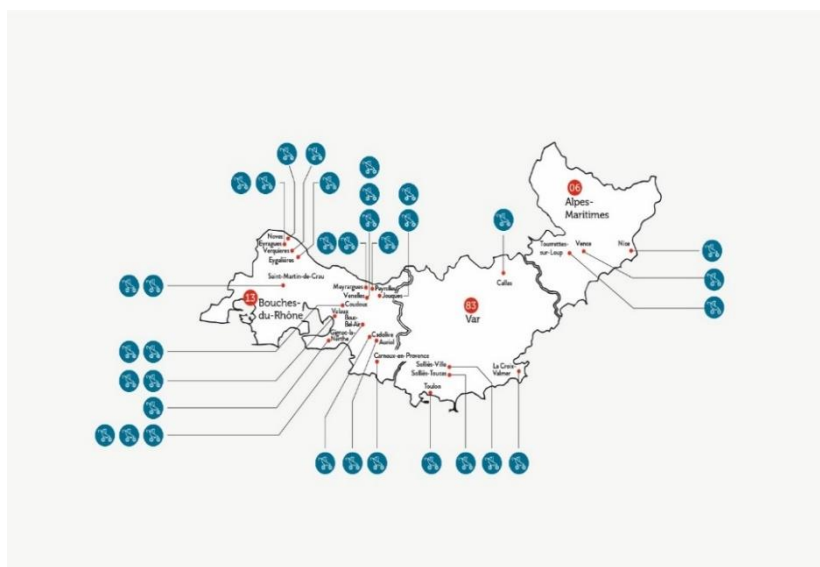
Guidés par une vision holistique du bien-vivre, nous nous engageons à prendre soin de chacun, sur l'ensemble de notre territoire.

- **Prendre soin, c'est remédier** : Donner à chacun accès à des soins de qualité supérieure, quelle que soit la spécificité de ses besoins
- **Prendre soin, c'est entourer** : Accompagner, soutenir et protéger chacun tout au long de sa vie, quels que soient son âge, sa situation, ses défis
- **Prendre soin, c'est une vocation** : Cultiver la fierté d'appartenance des hommes et les femmes qui composent notre entreprise, car ce sont eux qui font notre richesse et notre force, et mutualiser moyens et ressources pour démultiplier nos capacités d'action et d'innovation.

• Un partenaire reconnu dans le champ de la petite enfance

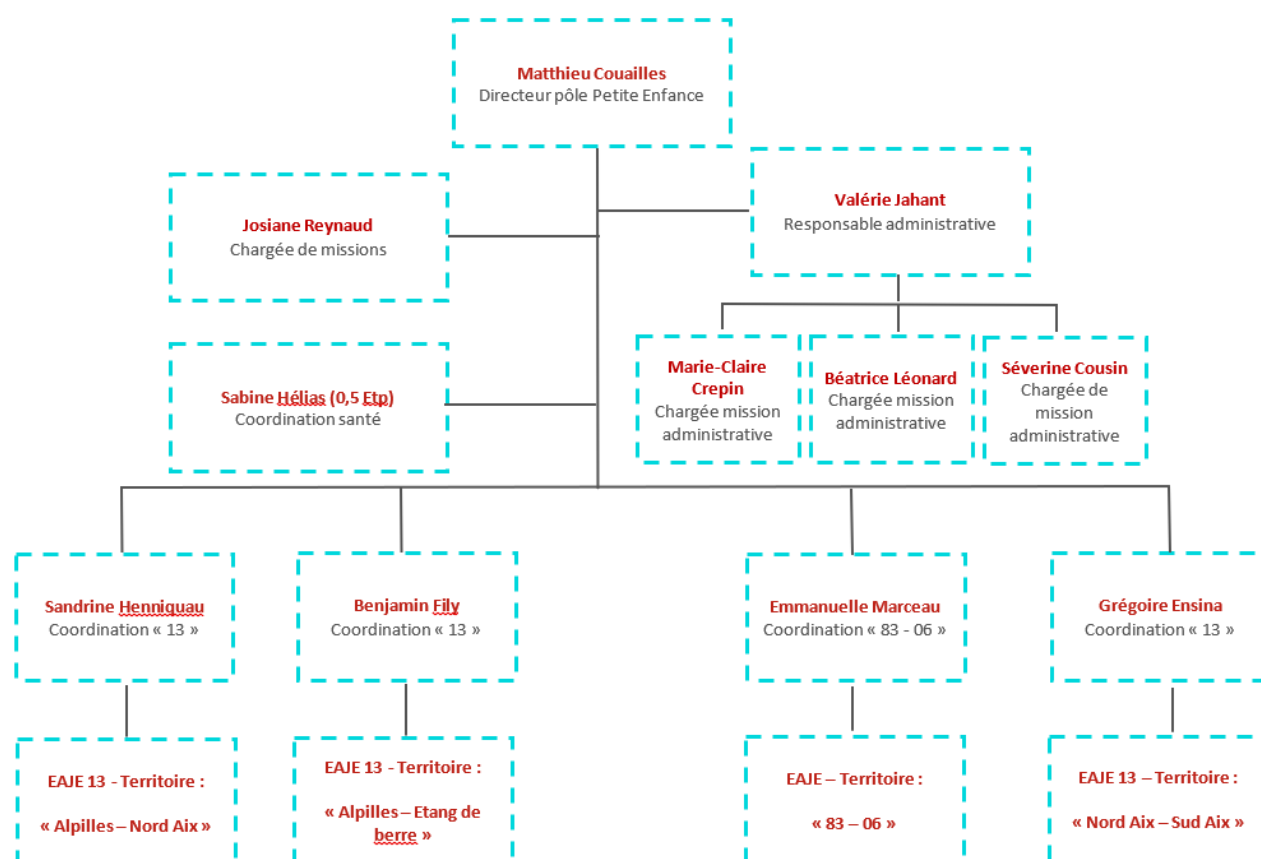
34 multi accueils répartis dans toute la région PACA.

La Mutualité Française PACA SSAM, la Mut', possède le premier réseau de services de soins et d'accompagnement mutualistes de la région.



Une fin d'année 2023 et une année 2024 très riche en événements qui ont impacté la Mut dans son organisation : intégration à la Mut de l'association, ex Bulles et Billes (9 crèches) nécessitant de fait la convergence de deux modèles de gestion et de projets d'établissements.

- Pôle coordination :
Une nouvelle répartition géographique des crèches rattachées à un ou 2 coordinateurs suivant le territoire, pour une gestion de proximité optimisée
 - 1er interlocuteur : le coordinateur
 - Responsabilisation et réactivité dans la prise de décision
- Un pôle administratif en relation avec les CAF et PMI et les communes partenaires
- Un pôle RH dont une coordination RH petite Enfance



- 34 établissements, 1110 places, répartis sur tout le territoire PACA
- Déploiement de nouveaux outils communs vers un projet d'établissement harmonisé et des actions pédagogiques personnalisées.

C'est dans cet objectif commun que les crèches, coordinateurs et supports administratifs ont travaillé durant l'année 2024.

Une grande avancée pour les salariés des crèches : La CAF a adopté de nouveaux financements pour les EAJE relevant de la PSU dans l'objectif de soutenir la revalorisation salariale des personnels de crèche : **Le Bonus attractivité** ; l'éligibilité à ce bonus étant déterminée au niveau de la branche professionnelle par la négociation d'un avenant à la convention collective.

De fait, par l'accord du 11 juin 2024 relatif à l'attribution d'une indemnité forfaitaire mensuelle aux salariés relevant du champ d'application de la convention collective Nationale de la Mutualité, les salariés diplômés et les professionnels chargés de l'encadrement des enfants, bénéficient depuis septembre 2024 d'une augmentation salariale de 150 à 230 € brut , avec effet rétroactif au 1^{er} juillet.

Au-delà de l'impact sur le pouvoir d'achat des salariés de la petite enfance, cette revalorisation pourrait faciliter les nouveaux recrutements CDI ou CDD sur le secteur.

Enfin, le Pôle Petite enfance a célébré ses 15 ans d'existence le 14 novembre 2024, journée animée par Arnaud DEROO, formateur et consultant en éducation, formé à la communication non violente.

• Des fonctions support et métier en accompagnement des multi accueils

Sur le plan administratif, la structure d'accueil travaille en lien avec les fonctions supports de l'entreprise dont les rôles sont parfaitement définis dans l'organisation générale.

Au sein de ces services, de nombreuses personnes, à des niveaux différents, sont amenées à contribuer, directement ou indirectement, au bon fonctionnement de l'établissement en collaboration étroite avec la Direction.

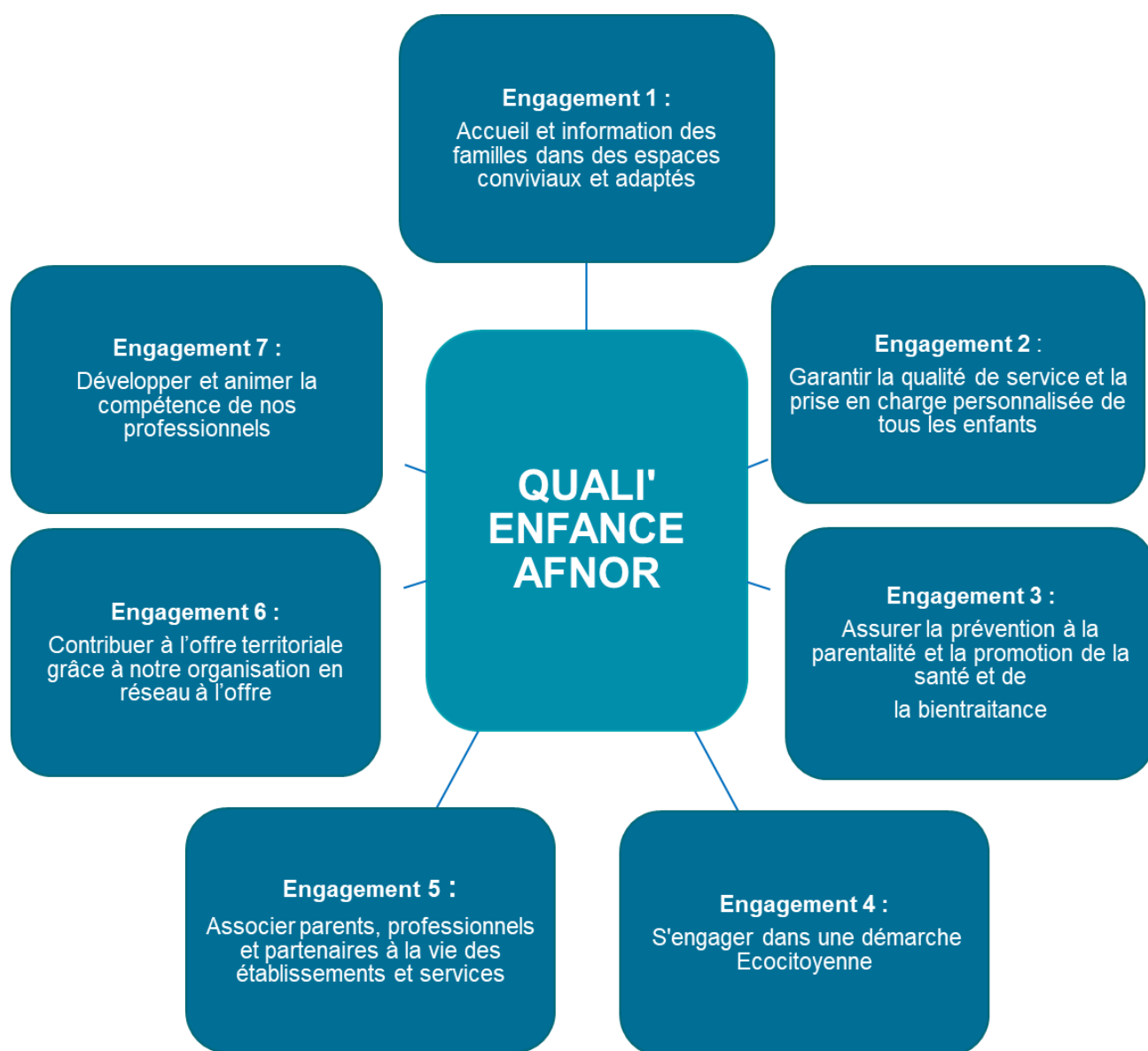
• L'engagement dans une certification qualité

Le réseau petite enfance est engagé au quotidien dans l'accueil qualitatif et respectueux des familles.

La « Mut' - Mutualité Française PACA SSAM » accompagne l'ensemble des directions dans l'application des 7 engagements de service portés par la certification qualité « Quali'Enfance AFNOR ».

Chaque établissement poursuit un calendrier d'intégration à la démarche d'audit externe AFNOR. Les établissements intégrés au réseau en septembre 2023 ont intégré l'enquête de satisfaction nationale pilotée par Majors Consultants.

La Fédération Nationale de la Mutualité Française participe aux travaux du « référentiel qualité » national . Nous saluons cette initiative et restons attentifs aux réflexions qui vont dans le sens d'une valorisation qualitative de l'engagement quotidien des équipes.



Analyse de la qualité de service

L'analyse de la qualité du service comporte tout élément permettant d'apprécier la qualité du service rendu et les mesures proposées pour une meilleure satisfaction des usagers.

1. L'effectif du service, les qualifications correspondantes, y compris les intervenants extérieurs,

Engagement 2 :
Garantir la qualité de service et la prise en charge personnalisée de tous les enfants

L'organigramme du personnel

L'organigramme est en perpétuel mouvement. L'organigramme fourni ci-dessous correspond à la dernière mise à jour de 2024

	NOM/prénom	Qualification	D pour diplômé Q pour qualifié	CDI / CDD	temps travail hebdomadaire	temps de travail mensuel	temps de travail auprès des enfants	temps de travail mensuel auprès des enfants
pôle de direction	LE PETIT Tania	Infirmière	D	CDI		0,00		0,00
	SOMMARUGA Emilie	Infirmière, adjointe direction	D	CDI	35		1,50	
	MACHI Cédric	Psychomotricien	D	CDI	35	151,67		0,00
infirmière/ psychomotricien (hors direction)	FERNANDO Clara	Psychomotricienne	D	CDI	35	151,67	22,00	95,34
	MARCEAU Emmanuelle	Référent santé	D		50 heures/an			0,00
	VINCENT Frédérique	Psychologue	D		70 heures/an			0,00
EJE (hors direction)	EJE à recruter					0,00		0,00
						0,00		0,00
Auxiliaire	DEBUYSSERE Laurence	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	COUTIN Alexandrine	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	LOOS Romane	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	GAUCHAT Faustine	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	LEPREVOST Clélia	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	LEPIGEON Juliette	AP	D	CDI	28	121,34	28,00	121,34
	RAGAIN Laura	AP	D	CDI	35	151,67	35,00	151,67
CAP PE	TOMAS ABELA Stéphanie	CAP PE	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	CAYOL Mélanie	CAP PE	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	GAMEZ Esther	CAP PE	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	SLAMA Saida	CAP PE	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	FERREIRA Anthony	CAP PE	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	BULTEL Sabine	CAP PE	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
	DOMON Marine	CAP PE	Q	CDI	35	151,67	35,00	151,67
cuisine	HOU Hayat			CDI	32,5	140,84		0,00
						0,00		0,00
						0,00		0,00
Agent polyvalent	ALOIRD Mélodie			CDI	30,5	132,17		0,00
	BEN HAMOU Fatima			CDI	28	121,34		0,00
						0,00		0,00
					19,40	18,40	14,47	14,43
					ETP	%	ETP	%
personnel diplômé					9,80	50,52%	7,47	51,63%
personnel non diplômé					9,60	49,48%	7,00	48,37%

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2025 07 08-DEL 2 025_05_

2. Les modifications éventuelles de l'organisation du service,

Engagement 2 :
Garantir la qualité de service et la prise en charge personnalisée de tous les enfants

Principaux mouvements du personnel

Les Mimarellos – La Croix Valmer :

- Démissions : 3
- Ruptures période d'essai : 2 (initiative employeur + initiative salarié)
- Ruptures anticipées CDD : 0
- Licenciements : 1 (inaptitude)
- Ruptures Conventionnelles : 0
- Nombres de CDD : 4
- Personnes en CDD sur ces contrats : 11
- Nombres de CDI : 7
- Départs en retraite : 0

Analyse des principaux mouvements entraînant modification d'agrément : Direction/adjointe/ Infirmière/EJE

Nom du salarié / diplôme (départ)	Remplacé par / diplôme	Changement date
TRAISNEL Benoît, infirmier	SOMMARUGA Emilie, infirmière	08/2024
FENECH Laura, éducatrice de jeunes enfants	/	/
BARADA Marie, éducatrice de jeunes enfants	RAGAIN Laura, auxiliaire de puériculture	08/2024
LE PETIT Tania, infirmière	MACCHI Cédric, psychomotricien	12/2024

Stagiaires

Nature des stages	Durée	Nombre de stagiaires accueillis
Découverte de l'entreprise	1 semaine	7
Préparation d'un baccalauréat sanitaire et social	2 à 3 semaines	2
Professionalisation aux métiers de la petite enfance	3 semaines	1
Reconversion professionnelle	1 à 2 semaines	1

3. Evolution générale des locaux et matériels,

Engagement 1 :

Accueil et information des familles dans des espaces conviviaux et adaptés

Modalité d'organisation des espaces : agrément, nombre de sections, nombre de places par section

L'agrément délivré à l'établissement en date du 16 décembre 2019 permet d'accueillir 60 enfants dans nos locaux colorés, décorés par les réalisations plastiques des enfants.

La crèche « Les Mimarello » accueille des enfants de 10 semaines à la veille de leurs 4 ans. Les enfants sont répartis sur trois groupes de septembre à mars. La section des bébés/moyens accueille 20 enfants âgés de 10 semaines à 18 mois. Deux sections de moyens/grands qui accueillent 23 et 24 enfants âgés de 18 mois à 3 ans et demi.

Une quatrième section est ouverte durant la saison estivale (mars à août) afin de pallier aux demandes saisonnières des familles. Le passage des enfants de section en section est décidé en équipes sur plusieurs critères, notamment l'autonomie de l'enfant au repas et la marche. Chaque section a sa propre organisation et son propre déroulement de journée. Ceci dépend de l'âge des enfants, de leurs rythmes et de leurs besoins.

Date dernière visite de la PMI : 31/05/2023

Du mobilier et du matériel pédagogique adaptés et aux normes pour un accueil sécurisé

La Mut' - Mutualité Française PACA SSAM est affiliée au Groupement d'Achats Mutualistes (GAM). Le GAM a obtenu des conditions d'achat préférentielles avec différents fournisseurs pour l'achat de matériel pédagogique et mobilier.

Ainsi la direction de l'établissement a la possibilité de choisir du matériel entre différents prestataires reconnus dans le champ de la petite enfance.

Vous trouverez ci-après les principaux achats réalisés auprès de notre groupement d'achats mutualistes à des conditions préférentielles. Ces achats s'inscrivent dans le nécessaire réassort et renouvellement du mobilier et matériel.

Ils sont une réponse au projet porté par l'équipe. Enfin ils s'inscrivent dans un cadre budgétaire établi en début d'année avec la direction de l'établissement.

La Mut' s'inscrit dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Dans ce cadre, elle travaille en lien avec l'équipe à promouvoir la création d'activités autour de matériau recyclé.

Fournisseurs	Description achats mobilier et matériel pédagogique
Wesco	Matériel éducatif et pédagogique
Cedoo	Renouvellement du linge
Mathou	Mobiliers adaptés
Henri Julien	Matériel de cuisine et biberonnerie

La comptabilité analytique est à la disposition de la commune pour le détail des achats par fournisseur, les plus importants étant repris dans les amortissements ci-joints.

Des locaux sécurisés : Exercices de sécurité

La Mut' met à disposition un outil sur les consignes de vigilance dans l'établissement.

Il se compose des instructions suivantes :

- Consignes génériques de vigilance,
- Contrôle des entrées,
- Gestion de l'évacuation,
- Gestion du confinement.

Tout au long de l'année, lors de réunions d'équipes, la direction de l'établissement a eu l'occasion de reprendre les éléments et de retravailler les protocoles.



Exercice d'évacuation

Date exercice 1	28/06/2024
Date exercice 2	24/10/2024

Exercice confinement

Date exercice 1	05/12/2024
-----------------	------------

4. Éléments permettant d'évaluer la fréquentation mensuelle, typologie des familles

TABLEAU DE BORD PUBLIC ACCUEILLI ET CONDITIONS D'ACCUEIL

la Mont'

Activité		
	2024	2023
Nombre de jours d'ouverture	237,00	242,00
Capacité théorique (CT)	156 420,00	159 720,00
Heures facturées	120 215,00	117 990,00
Heures réelles	103 980,00	103 754,00
Totale participation parentale	222 236,00	190 510,00

Taux de fréquentation	76,85%	73,87%
Taux d'occupation réel	66,47%	64,96%
Taux de facturation	115,61%	113,72%
Prix moyen horaire (en €)	1,85	1,61

Typologie familles accueillies

Nombre d'enfants différents accueillis sur l'année	124	
taux horaire < à 1 €	25	20,16%
taux horaire entre 1 € et 1,49 €	20	16,13%
taux horaire entre 1,5 € et 1,99 €	26	20,97%
taux horaire au-delà de 1,99 €	53	42,74%

source Hopis : Etats et stats / rapport d'activité / 3. Participations familiales / valeur

124

Nature et nombre des contrats

contrats réguliers	105	84,68%
contrats occasionnels	19	15,32%

124

Nombre de contrats de 4 à 5 jours	95	76,61%
Nombre de contrats de 2 à 3 jours	10	8,06%
Nombre de contrats de moins de 2 jours	19	15,32%

124

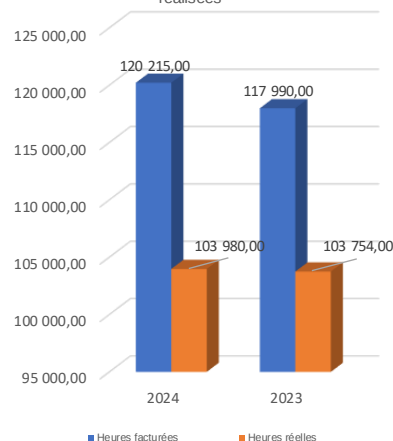
Autres indicateurs

PAI Alimentaires	2
PAI Asthme	1
PAI Epilepsie	0
PAI Autres motifs	1

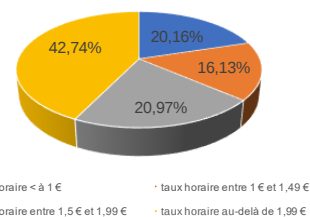
4

Enfant présentant un handicap ou affection chronique	0
Nombre d'accidents ayant entraîné l'hospitalisation	0
Nombre d'accidents ayant entraîné intervention des secours	0
Nombre de décès d'enfant confié	0

Comparaison heures facturées / heures réalisées

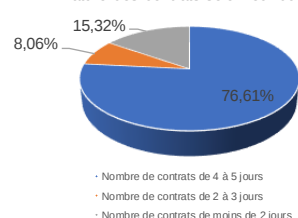


Typologie des familles accueillies



• taux horaire < à 1 €
• taux horaire entre 1 € et 1,49 €
• taux horaire entre 1,5 € et 1,99 €
• taux horaire au-delà de 1,99 €

Nature des contrats selon leur durée



• Nombre de contrats de 4 à 5 jours
• Nombre de contrats de 2 à 3 jours
• Nombre de contrats de moins de 2 jours

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2025 07 08-DEL 2 025_05_

Bilan de la commission d'attribution des places

Bilan commission d'attribution des places (rentrée de septembre)	
Date commission attribution des places	18/03/2024
Nombre de départs	39
Nombre d'arrivées	30
Nombre de familles qui ont souhaité augmenter leur contrat d'accueil	5

Données d'occupation :

Budget prévisionnel 2024



Déclaration actualisée Juin 2024 pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 22/07/2024 à 16:38:13

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

➤ Synthèse des données déclarées

	Actualisée Juin 2024	Réelle 2023	Réelle 2022
Nombre d'heures réalisées	53 504,00	103 754,00	109 838,00
Nombre d'heures facturées	61 748,00	117 991,00	124 469,00
Nombre d'heures non facturées prises en charge par la PSU sur décision Cnaf			
Taux de ressortissants du régime général	98,07	98,07	98,06
Capacité d'accueil théorique	77 220,00	159 720,00	157 080,00
Capacité d'accueil modulée			
Total charges	499 848,00	974 234,20	907 489,00
Participations familiales déductibles de la PS	113 265,00	190 509,90	194 785,90
Prix de revient	9,34	9,39	8,26
Montant de la subvention PSO	262 782,39 *	501 071,81	476 475,73

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_00-083-2183 00481-2025 07 08-DEL2025_05_



FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE UNIQUE PREVISIONNEL 2024

Déclaration d'activité globale – Enfants de 0 à 6 ans

AUTORISATION DE FONCTIONNEMENT

Date de début d'autorisation de fonctionnement (si ouverture en cours d'année)	
Date de fin d'autorisation de fonctionnement (le cas échéant)	
Nombre total de places 0 à moins de 6 ans agréées PMI	0
Nombre de jours d'ouverture annuelle (juillet à décembre 2024)	118
Amplitude journalière d'ouverture	11,00
Capacité d'accueil théorique	77 880

Saisir l'onglet 3
« Calcul de la capacité d'accueil »,
le report s'effectuera
automatiquement

Commentaires :

DONNÉES D'ACTIVITE

Heures de présence (tous régimes confondus)	TOTAL
Nombre d'heures de présence enfants de 0 à moins 6 ans	
Nombre d'heures de présence enfants de 0 à moins 6 ans de juillet à décembre	50 087

Les heures de présence correspondent aux heures réalisées des enfants

Les heures de présence correspondent aux heures réalisées des enfants

Heures facturées	Régime général (heures)	Régime agricole (heures)	Régime maritime (heures)	Autres (heures)	TOTAL
Nombre d'heures facturées enfants de 0 à moins 6 ans					0
Nombre d'heures facturées enfants de 0 à moins 6 ans de juillet à décembre	58 136				58 136
TAUX DE RESSORTISSANTS PAR REGIME					

Régime général : régime général et assimilé dont SNCF et RATP Agricole : mutualité sociale agricole Autres : hors régime

ATTENTION à compter du 01/01/2015 les heures des familles relevant de la SNCF et de la RATP sont à inclure dans le Régime général

Taux de facturation	116,07%
---------------------	----------------

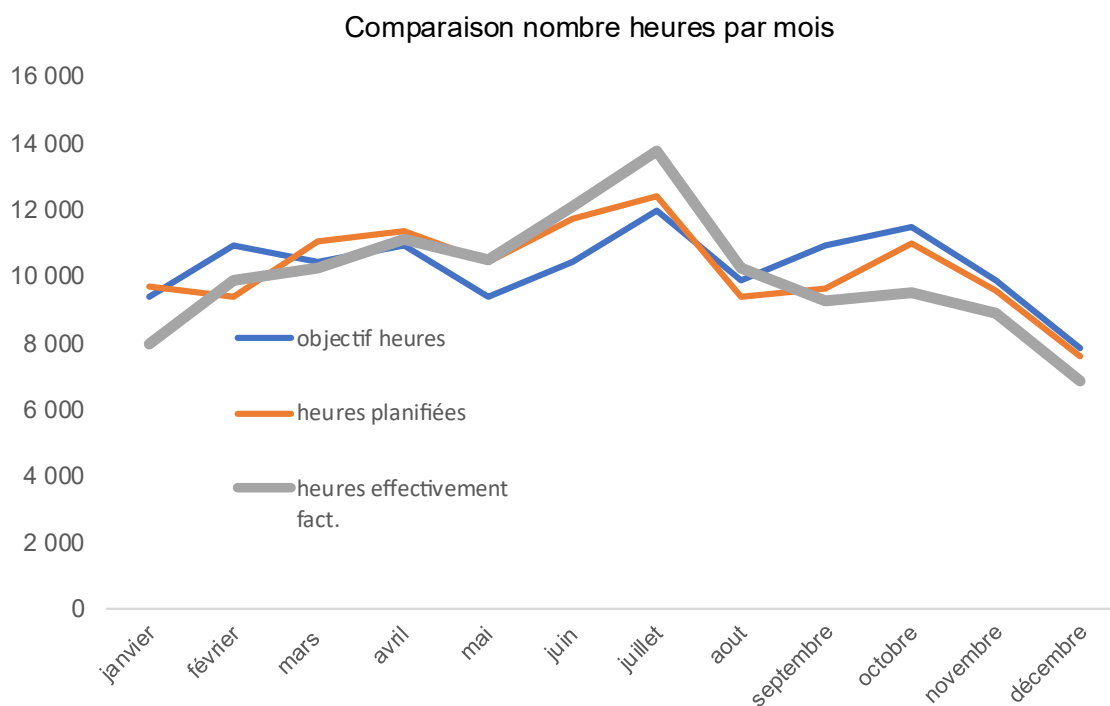
Heures facturées / Heures de présence

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



Activité mensuelle 2024.



5. Dossiers transmis à la Caisse d'Allocations Familiales,

Echanges CAF

Budgets : prévisionnels et réactualisés

CAF 2024

Date validation dépôt budget prévisionnel	7/02/2024 convention jusqu'au 30/06/2024
Date validation actualisation juin	7/02/2024 convention jusqu'au 30/06/2024
Date validation actualisation septembre	/
Date validation compte de résultat N-1	02/05/2024
Date contrôle CAF	/

Compte de résultats année N-1 : 2023



Déclaration réelle 2023 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

> Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	87 358,10	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	646 340,10
			70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
61	Services extérieurs	99 954,10			
62	Autres services extérieurs	80 101,70			
			70641	Participations familiales déductibles de la PS	190 509,90
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	45 007,80	70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	
63B	Autres impôts et taxes				
64	Frais de personnel	631 176,40	708	Produits des activités annexes	
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	87 685,50
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
			7452	Subventions d'exploitation CAF	
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	18 332,00
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	
65	Autres charges de gestion courante	21 160,20	75	Autres produits de gestion courante	172,60
66	Charges financières	17,80	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	50,00
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	9 458,10	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	41,80
69	Impôts sur les bénéfices		79	Transfert de charges	10 170,70
	Total charges	974 234,20		Total produits	953 302,60
86	Contributions volontaires		87	Contrepartie des contributions volontaires	
CC	Total charges et contributions volontaires	974 234,20	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	953 302,60
		Résultat			-20 931,60
44571	Tva collectée		44566	Tva déductible	

Espace réservé à la Caf

DECLPART 02052024 102543

6. Bilan pédagogique de l'année écoulée ainsi que les projets prévus pour l'année à venir,

Engagement 2 :
Garantir la qualité de service et la prise en charge personnalisée de tous les enfants

Le projet pédagogique favorise l'éveil et le développement de l'enfant

Le projet pédagogique de l'établissement tant social, éducatif que pédagogique est consultable sur place. Il est à la disposition des parents et récapitule les activités proposées dans la structure.

La volonté de l'établissement est d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux ; d'accompagner de manière sécurisante les enfants dans la séparation avec leur famille en les invitant à découvrir le monde qui les entoure, à devenir autonome et à s'éveiller à la vie en groupe.

C'est parce que le tout petit est une personne à part entière que nous pensons qu'il a besoin d'une relation sécurisante dans un cadre stable, repérant et prévisible, pour se construire, s'autonomiser et se socialiser. Nous construisons, ensemble – enfant, famille et professionnels- une petite part de l'adulte qu'il sera demain.

Ce projet est le résultat d'une réflexion collective sur le cadre souhaité pour l'accueil des jeunes enfants autour de valeurs et pratiques professionnelles communes. Il est l'aboutissement de la réflexion concertée de notre équipe pluridisciplinaire accueillant l'enfant et sa famille.

Il reprend les valeurs mutualistes qui sont les fondements de notre approche et tient compte de l'évolution sociétale de la place de l'enfant et de sa famille.

Le projet pédagogique développé au sein de l'établissement est l'expression de nos valeurs éducatives, déclinées dans nos actions quotidiennes, concernant l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles : l'accessibilité, l'ouverture, le respect et l'accompagnement.

L'enfant est unique, en construction et en devenir. A ce titre, l'adulte se doit de le respecter dans l'accomplissement de ses besoins au quotidien, dans le stade de développement et de maturité dans lequel il s'inscrit. C'est un être de langage et de communication qui se doit d'être accompagné dans la construction de son identité. Il évolue selon un rythme propre et individuel.

L'enfant s'inscrit dans une histoire, celle de ses parents. Celle-ci a débuté bien avant sa naissance et se construit tant avec lui que sa famille au quotidien, en lien avec son environnement. Cette histoire particulière implique l'accueil de l'enfant mais également celui de ses parents, dans une attitude respectueuse et sans jugement de cette singularité. L'accueil de l'enfant est intrinsèquement lié à celui de ses parents. Depuis l'adaptation, jusqu'à la sortie définitive de leur enfant, les parents restent des partenaires privilégiés que nous nous devons de respecter dans leur histoire, leur culture, leurs choix et leur projet de vie. Dans cette approche de parcours famille, l'établissement développe de nombreuses activités autour de temps festifs tels que la fête de la citrouille, le Carnaval, la chasse aux œufs, fête des parents, fête de l'été...

Afin d'enrichir le lien de confiance entre les parents et les professionnels, nous les invitons à venir partager des temps avec leur enfant à la crèche lors des ateliers parents enfants, une fois tous les 2 mois, tel l'atelier « yoga » qui permet un beau moment de partage entre enfants et parents (6 parents sur inscription). Dans cette même démarche, une fois par mois, le matin de 8h30 à 9h30, l'équipe déploie des actions éducatives impliquant les parents, avec les « parent'aise » dans l'objectif de favoriser les rencontres entre familles autour d'un café. Les parents partagent leurs expériences et s'enrichissent les uns les autres. Au regard de la sociologie des familles (dont certaines arrivent sur le Golfe pour travailler lors de la saison), ce lieu permet de créer du lien et d'accompagner des situations familiales et organisationnelles.

Le jeu est l'outil privilégié par l'enfant pour grandir et s'épanouir. Le jeu libre permet d'expérimenter des jeux à travers différents espaces seul ou en groupe. Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes d'expériences en autonomie. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi. Jouer librement avec les autres enfants lui apprend à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à échanger avec les autres. Il permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Pour proposer des jeux libres, toutes les initiatives de l'adulte se font en amont : aménagement de la salle de jeu, séparation ou non de l'espace en zones dédiées à des catégories de jeu différentes, équipement en jouets et autre matériel ludique. L'adulte laisse jouer les enfants tout en étant en observation. Il intervient dans sa verbalisation et pour proposer des variantes possibles. Ces observations nous permettent d'individualiser l'accueil, les transmissions, les besoins de chacun.

Nous proposons également aux enfants des activités dirigées animées par les adultes. Chaque activité est adaptée par rapport à l'âge et au rythme de l'enfant mais aussi en fonction des besoins identifiés. Elles ont pour but de permettre aux enfants d'expérimenter l'expression orale, corporelle, musicale et motrice. L'acquisition de la motricité, le développement sensoriel, le besoin de l'identification, l'exploration de l'imaginaire, l'éveil et surtout le plaisir sont autant de notions que l'enfant développera au travers des activités. Avant tout, ces moments doivent rester un moment de plaisir pour chacun sans obligation de résultat ou de rendu.

De nombreuses activités à la crèche peuvent relever du jeu libre et des activités dirigées. Cela dépend de la dynamique du groupe, de ses capacités, de ses envies. L'adulte ajuste sa posture en conséquence(s). Nous avons pour objectif de maintenir cette alternance jeux libres / activités dirigées.

Afin d'offrir des repères dans la semaine d'accueil de l'enfant et de sa famille, notre objectif est de maintenir une programmation des activités et des regroupements à la semaine. Nous proposons :

Les lundis, un atelier cuisine mené par l'agent de cuisine de la crèche, qui a pour objectif d'amener l'enfant à mettre en éveil ses sens (le toucher, le goût, l'odorat). Il va découvrir, en fonction des saisons, de nouveaux goûts, de nouvelles saveurs, apprendre à partager les tâches dans l'élaboration d'une recette, à assembler les aliments. Ces ateliers sont proposés une fois par semaine, à toutes les sections : les plus grands aident les plus petits et les plats sont partagés au goûter des enfants.

Les mardis, aux enfants de se regrouper sur une matinée selon leur tranche d'âge pour proposer des activités adaptées. L'objectif est de se rencontrer, de découvrir et de s'ouvrir aux autres.

Le mercredi, un échange de leur espace de section pour que les enfants découvrent un autre espace avec d'autres possibilités de jeux (les libellules chez les jardiniers, les jardiniers chez les libellules).

Les jeudis, une démarche autour « des portes ouvertes ». Les enfants peuvent se déplacer librement entre les pôles d'activités de manière autonome, accompagné par les professionnels. Cette démarche a pour objectif de favoriser le libre agir et le libre choix de l'enfant dans le respect de ses besoins au sein des pôles d'activités proposés, grâce à l'observation puis l'accompagnement des professionnels.

Enfin les vendredis « tous dans le jardin » ! Ces moments sont organisés à travers d'activités en extérieur pour promouvoir le partage et la découverte : parcours de motricité dans la pelouse, jeux d'eau, entretien du potager, pelles et seaux, vélos et draisienne, jeux à pousser, cerceaux, planches d'équilibre...

Enfin, un de nos choix pédagogiques s'inscrit dans le libre-agir et le libre-choix. L'itinérance ludique est une approche pédagogique innovante qui consiste à proposer aux enfants des pôles d'activité temporairement à accès libre aménagés et renouvelés régulièrement. Ce projet vise à stimuler le développement global des enfants par le jeu, tout en favorisant leur autonomie, leur créativité et leurs compétences sociales. L'itinérance ludique permet de créer des environnements diversifiés et riches en opportunités d'apprentissage.

Nous avons débuté notre projet par la mise en place des portes ouvertes. Les enfants jouent en petits groupes de deux ou de trois, passent sereinement d'espace en espace en fonction de leur besoin. Ce dispositif favorise l'exploration libre, le libre-échange avec les professionnels. Le dispositif favorise l'affordance (utilisation multiple d'un objet) et son acceptation dans un cadre défini. Cette pratique permet à l'enfant de faire ses propres choix, ce qui l'aidera pour le futur adulte qu'il deviendra. Suite aux observations, les professionnels décident de modifier les espaces et activités en fonction des besoins spécifiques et individuels des enfants, ce qui offre ainsi une approche personnalisée et réactive. Un roulement des pôles d'activités est prévu toutes les semaines.

La volonté est de déployer progressivement des temps d'itinérance plus fréquents puis de favoriser un fonctionnement en itinérance ludique systématisé au sein de l'établissement, particulièrement au rez-de-chaussée, avec l'accueil de bébés et de petits moyens dans les deux sections. Ceci nous permettrait d'avoir une organisation plus ajustée et un accueil qui garantit le maintien d'activités pédagogiques au sein des deux sections.

L'outil « Dis, à la Mut', pourquoi on joue ? », mis à disposition de tous nos établissements, propose de créer un lien pédagogique et permet l'échange de pratiques autour de différentes thématiques.

En décembre 2024, le classeur est constitué de 98 fiches projets qui viennent enrichir les réflexions du multi accueil.

Les activités proposées dans ma crèche



- La salle Snoezelen
- L'atelier pâtisserie
- La pâte à modeler
- La peinture corporelle



- La communication gestuelle associée à la parole
- L'école des loisirs
- La bibliothèque
- Les comptines
- Le théâtre de marionnettes



- Les soins des poupées
- La mallette du médecin
- La marchande
- Les déguisements
- La dinette



- La salle de motricité
- Le yoga
- La danse



- La sortie aux commerces locaux (boulangerie)
- La malle pédagogique
- La découverte des métiers



- Le spectacle de Noël
- La peinture
- Les instruments de musique
- Le carnaval



- La Parent'aise
- Le café des parents
- L'atelier parents-enfants
- Les activités des parents



- Le projet passerelle
- Le projet intergénérationnel



- Le potager
- Les jeux extérieurs
- Les imagiers sonores



- Kidizz
- Le coin parent
- Les dessins affichés

Les activités et projets pour 2025

Plusieurs événements ont eu lieu depuis la rentrée 2024-2025 et perdureront sur l'année 2025 en plus des activités proposées dans la crèche, en s'appuyant sur :

- Des événements autour de l'accompagnement à la parentalité : Avec des parent'aise, des cafés des parents, des propositions de rendez-vous avec la psychologue, des ateliers parents-enfants... Notre objectif est de maintenir à minima l'ensemble de ces actions ainsi que le développement de nouvelles actions tournées autour de la parentalité, notamment l'intervention des parents dans le cadre d'une de leurs passions (instruments de musique, chant, dessin, découverte de la nature) sur proposition ;
- Des événements en lien avec la commune : le projet intergénérationnel, le projet passerelle, les sorties à la bibliothèque... Notre objectif est de maintenir à minima l'ensemble de ces actions ainsi que le développement de nouvelles actions pour nous inscrire pleinement dans les actions de la municipalité ;
- Des événements festifs sur des thèmes : goûter avec les grands-parents durant la semaine bleue, journée nationale de la communication gestuelle, halloween, Thanksgiving ...

Des travaux de réaménagement sont prévus sur l'établissement en 2025 afin de respecter le décret amenant à un référentiel bâtiementaire, améliorer les conditions d'accueil des enfants et de leurs familles ainsi que faciliter le travail des professionnels au quotidien. Nous avons débuté et nous continuerons à travailler sur le long terme à l'achat de matériel neuf pour le réaménagement des sections au sein de la crèche, mais également pour faciliter l'ergonomie au travail pour les professionnels.

À partir de janvier 2025, nous débuterons la démarche pour la labellisation "Label Vie/Ecolocrèche". Les enfants, les familles et les professionnels seront sensibilisés à une démarche éco-responsable déjà entreprise sur l'établissement avec des ateliers jardinage / potagers : plantations tomates et herbes aromatiques, des activités manuelles à partir de matériaux recyclés, récupérés, la récupération des vêtements trop petits, donnés par les familles, pour usage crèche, la fabrication maison de la pâte à modeler, pâte à sel, des moments sans jouets, avec objets de récup' (bouchons, boîtes mouchoirs), des sorties au primeur de proximité, des activités culinaires et sensorielles (semaine du goût, journées à thème, sentir les aromates, etc.). De nouveaux outils seront ainsi à notre disposition afin d'affirmer notre volonté de nous inscrire dans une démarche écoresponsable.

Enfin, du 15 au 22 Mars 2025, aura lieu la semaine petite enfance, dont le thème de cette année est "Encore, jouer à l'infini". La Semaine Nationale de la Petite Enfance est un événement fédérateur réunissant chaque année les enfants et leurs familles, les professionnels et les collectivités pour sensibiliser autour des enjeux de l'éveil et du développement des tout-petits. Elle met en lumière l'importance cruciale des premières années de vie, déterminantes pour le développement cognitif, émotionnel et social des tout-petits. C'est l'occasion pour la crèche de valoriser le travail collaboratif entre les familles et les professionnels de la petite enfance. Nous allons solliciter les parents afin de venir participer à cette semaine petite enfance pour partager des activités avec leurs enfants.

Ouvertures sur l'extérieur

La volonté d'ouverture des établissements gérés par la Mut' s'inscrit dans les partenariats noués avec les acteurs de proximité : projets pédagogiques, projet intergénérationnel, des échanges avec les services locaux (médiathèque, bibliothèque, associations, sorties, ...). Autant de partenariats à construire dans chaque territoire selon le projet porté par l'équipe de l'établissement.

Nature intervention	Nom du partenaire (domiciliation)	Objectifs	Nombre actions	Les points positifs de ces actions partenariales
Bibliothèque	Bibliothèque de la Croix-Valmer	Langage et communication Ouverture aux autres	10 1 à 2 fois / mois 1 fois à la bibliothèque 1 fois à la crèche	Découvrir de nouveaux lieux/personnes Proche de la crèche
Projet passerelle	Centre de loisirs / Ecole maternelle de la Croix-Valmer	Accompagnement vers l'école Autonomie Ouverture aux autres	A partir d'avril : visites, activités communes Aout = temps restauration « scolaire »	De bons retours de la part des familles sur l'accompagnement à l'école par la suite
Projet intergénérationnel	CCAS La Croix-Valmer	Ouverture aux autres Participer à l'action sociale communale	2 actions dans le cadre de la semaine bleue	Inscription de la crèche au sein de la communauté
Projet sorties villages	Boulangerie	Découverte de l'environnement local	1 fois par semaine sur la période printemps / été	2 professionnelles accompagnement 4 enfants
Les repas à la crèche	Cantine scolaire de la Croix-Valmer	Proposer des repas équilibrés, qualitatifs en privilégiant un circuit-court	Tous les repas de la crèche	Qualité des repas Communication et échanges Repas spécifiques pour les fêtes
Photographie	LA BARBERA Regis	Photos des enfants à l'attention des familles	2 : Noël et printemps / été	Travail qualitatif / Plait beaucoup aux familles
Abonnement aux livres	Ecole des loisirs	Langage et communication Ouverture aux autres	1 fois par an / 1 livre tous les mois pendant 8 mois	Découvrir des livres adaptés à l'âge des enfants / Clarté et efficacité de dispositif
Lieu d'accueil Enfants-Parents	Dessine-moi des étoiles	Accompagnement à la parentalité	Prise de contact pour actions en 2025	Proximité géographique et complémentarité de nos actions

Engagement 6 :
Contribuer à l'offre territoriale
grâce à notre organisation en
réseau à l'offre

7. Notre organisation en réseau

Des fonctions support et métier en accompagnement des multi accueils

Sur le plan administratif, la structure d'accueil travaille en lien avec les fonctions supports de l'entreprise dont les rôles sont parfaitement définis dans l'organisation générale.

Au sein de ces services, de nombreuses personnes, à des niveaux différents, sont amenées à contribuer, directement ou indirectement, au bon fonctionnement de l'établissement en collaboration étroite avec la Direction.

Le principal interlocuteur de la crèche est mon coordinateur de territoire : MARCEAU Emmanuelle. Il m'accompagne dans mon organisation et dans la prise de décisions.

Direction Petite Enfance :

Directeur : Matthieu COUAILLES

Coordinations de territoire : Sandrine HENNIQUAU, Emmanuelle MARCEAU, Benjamin Fily, Grégoire ENSINA

Coordination santé : Sabine HELIAS

Responsable administrative du Pôle Petite Enfance : Valérie JAHANT

Gestion administrative CAF- PMI - pour tous les établissements : Marie Claire CREPIN- Béatrice LEONARD

Gestion familles : Séverine COUSIN

➤ Au quotidien, accompagnement de proximité des établissements

Direction Ressources Humaines :

Directeur : Matthieu ESPOSTO

Référent droit social : Arsène GHOUASSIAN

Coordnatrice RH Petite Enfance : Lorine LABERGÈRE

Référente paye : Sophie TROCMÉ

Direction Comptabilité :

Directrice : Céline CHAILLAN

Référente comptabilité clients : Hasina RABESAHALARISON – Isabelle MAYER

Référente comptabilité fournisseurs : Isabelle SURANO

Direction Performance :

Directrice de la transformation : Bérangère COTTA

Responsable qualité : Cécile COLLÉ, accompagne le référent qualité de la structure

Direction Moyens Généraux :

Direction : Sandrine HENG

Gestionnaire services généraux : Alexandre LAMI

La Mut' est partenaire de votre commune.

Aussi elle participe, comme souhaité, aux réunions proposées : mise en place de projets, pilotage et suivi de l'activité.

Thématiques	Dates
Comité de pilotage	/
CCSPL	/
Autres	11/07/2024 ; 13/09/2024 ; 09/12/2024 (point crèche avec mairie) 15/10/2024 (cantine scolaire)

Des outils concrets qui naissent de la mise en réseau

Tout au long de l'année, la direction du pôle Petite Enfance organise des groupes de travail afin de construire et d'imaginer le Pôle Petite Enfance de demain.

Harmonisation des pratiques, sécurisation des tâches, apports qualitatifs, valorisation des dynamiques pédagogiques : autant d'objectifs poursuivis par ces groupes qui font vivre et grandir le réseau Petite Enfance.

De nouveaux outils ont été travaillés en 2024 :

- Facturation du contrat d'accueil ; une facturation en année scolaire
- Alimentation : respect de la loi EGalim
- Evolution de la Grille d'évaluation des salariés PE
- Harmonisation PPMS
- Ecriture de nouveaux process
 - Protocole de sieste
 - Evènement indésirable – hospitalisation/accident
 - Cas de maltraitance dans le cercle privé

8. Animation de la vie de l'établissement

Engagement 5 :

Associer parents, professionnels
et partenaires à la vie des
établissements et services

Engagement 7 :

Développer et animer la
compétence de nos
professionnels

Des réunions de secteur pour les directions

Les réunions ont pour objectif de faire se rencontrer les responsables d'établissements, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, de faire un point infos sur l'entreprise et la petite enfance, sur les mouvements du personnel, la démarche qualité, les protocoles. Des points plus spécifiques sont également abordés.

Réunions de direction	
Dates	Lieux
19/03/2024	Toulon – Réunion de secteur
23/05/2024	Toulon – Réunion de secteur
23/07/2024	Le Tholonet – Réunion de secteur
14/11/2024	Domaine de Valbrillant – 15 ans du pôle Petite Enfance Réunion plénière regroupant les directions des établissements Conférence « Prendre Soins » animée par Arnaud DEROO

Des temps d'analyse des pratiques

La Mut' propose des analyses de pratiques à destination des directions d'établissement et des Educatrices de Jeunes Enfants de terrain (EJE) tout au long de l'année. Ces temps complètent les dispositifs d'échange existant sur les établissements.

Animés par une psychologue, ces temps sont libres d'accès selon les disponibilités et souhaits de chacun.

Analyse de pratiques direction
07/11/2024

Des temps d'échanges sur l'établissement

TABLEAU DE BORD FORMATIONS REUNIONS

la Mot'

Réunion de rentrée : 25/09/2024 (Jardiniers) 01/10/2024 (Libellules) 02/10/2024 (Pitchouns)

Réunion d'équipe et de sections

	Dates	Intervenant
Journée pédagogique 1	04/03/2024	PETISNE Isabelle, psychologue
Journée pédagogique 2	30/08/2024	/
Journée pédagogique 3	28/10/2024	MASSON Annie, éducatrice de jeunes enfants

	dates	ordre du jour / thématiques
Réunion équipe 1	18/04/2024	Organisation humaine et matérielle de la structure
Réunion équipe 2	11/07/2024	Bilan de l'année 2023-2024 / Préparation de l'année 2024-2025
Réunion équipe 3	29/09/2024	Préparation de la rentrée / Formation produits Adelya
Réunion équipe 4	24/10/2024	Bilan de la rentrée / Préparation fête de Noël

	Dates
Réunions section « bébés »	18/01; 06/02; 27/02; 12/03; 28/03; 30/05; 13/06; 28/08; 24/09; 02/10; 22/10; 04/11; 21/11; 02/12; 16/12
Réunions section « moyens »	23/01; 08/02; 05/03; 29/03; 31/05; 27/08; 23/09; 01/10; 16/10; 05/11; 19/11; 03/12; 06/12; 17/12
Réunions 4e section	07/02; 21/02; 28/02; 25/03; 22/11
Réunions section « grands »	17/01; 13/02; 07/03; 02/04; 29/05; 21/06; 26/06; 26/08; 16/09; 25/09; 30/09; 23/10; 15/11; 20/11; 04/12; 18/12

Interventions psychologue

Praticien	Heures d'intervention annuelle	Nombre d'interventions			
		Analyses pratiques	Observations	Réunion équipe / direction	Café parents
PETISNE Isabelle	49	8	6	2	1
DETRAMASURE Aurore	7	1	2	0	0
VINCENT Frédérique	14	3	3	1	1

Interventions référent de santé

Intervenant	dates	thématiques
MARCEAU Emmanuelle / LE PETIT Tania	08/04/2024	Protocoles médicaux / Prévention des risques
MARCEAU Emmanuelle / LE PETIT Tania	29/08/2024	Rappels sur l'alimentation de l'enfant
SOMMARUGA Emilie / MARCEAU Emmanuelle	16/12/2024 ; 17/12/2024 ; 18/12/2024	Protocoles médicaux / Gestion des chutes

Action parentalité

	Date	Thématique	Animateur	Nombre de participants
Café parent 1	15/02/2024	Le sommeil	PETISNE Isabelle	3
Café parent 2	28/12/2024	Thème libre	VINCENT Frédérique	2

	Date	Nombre de participants
Prévention solaire	12/06/2024	Toute la crèche
Prévention gestes de premier secours	/	/

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



21_00-083-2183 00481-2025 07 08-DEL 2 025_05_

La politique de formation du réseau

La Mut' propose aux collaborateurs du réseau Petite Enfance des formations de nature différente selon 4 axes : Pour 2024, les formations ont été les suivantes

✓ Axe « développement des compétences » :

- Développement de l'enfant au regard des neurosciences (27 et 28 mars 2024)
- L'accompagnement des parents pour les professionnels de la PE (21 et 22 mai 2024)
- HACCP (18 juin 2024)
- Jeux et créativité (4 et 5 décembre 2024)
- AFGSU2 pour VAE
- Formations au sein des établissements, planifiées lors des journées pédagogiques

✓ Axe « sécurisation des pratiques » :

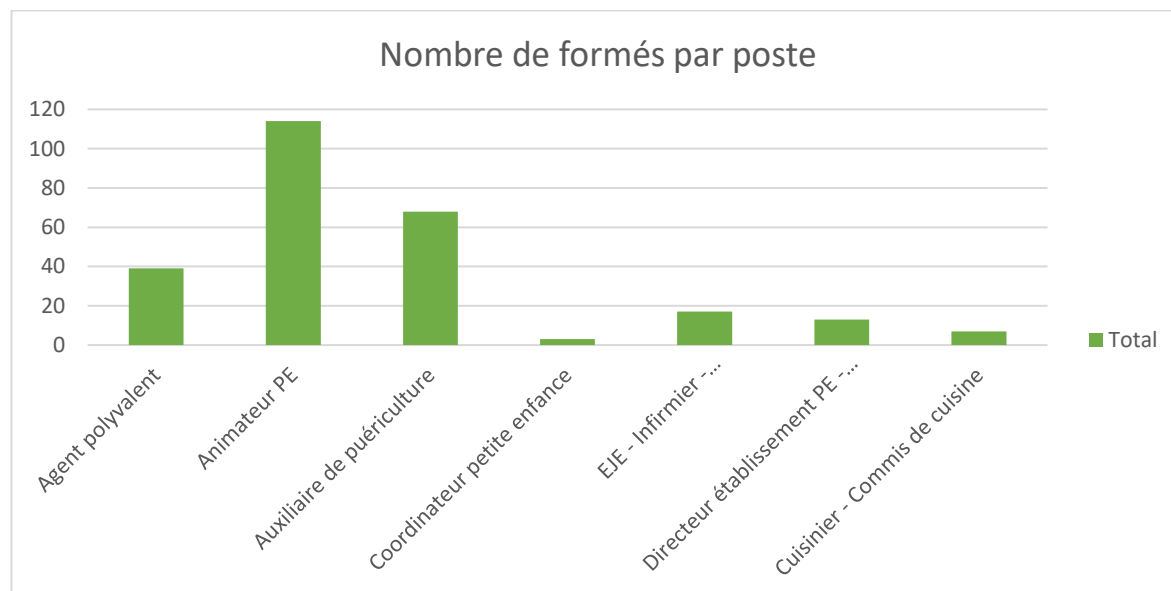
- Exercices de confinement et évacuation (17 établissements)
- Incendie
- 2 dates 1^{er} secours

✓ Axe « formations transverses »

- Excel
- Prévention aux RPS

Au total 481 personnes du Pôle PE dont 261 personnes différentes ont participé aux formations organisées par le réseau. Les formations ont lieu sur une journée complète de 9h à 17h avec une heure de pause, soit 2349 h heures de formation sur le réseau.

Nombre total de participants par formation	
⊕ Développement des compétences métier	268
⊕ Développement des compétences transversales	175
⊕ Sécurisation des pratiques	38
Total général	481



- Accompagnement personnalisé Apprentissages + contrat de professionnalisation : 10
- CPF Transition Pro (alternance EJE) : 2
- Personnes en VAE : 5
- Bilan de compétences : 1

Les professionnels de la crèche ayant participé aux formations

☐ Crèche Les Mimarello	20
☐ Développement des compétences métier	19
Boîte à outils institutionnels, éducatifs et relationnels pour s'épanouir en crèche	17
Jeu et créativité	1
L'accompagnement des parents pour les professionnels petite enfance	1
☐ Sécurisation des pratiques	1
E-learning premier témoin niveau 1 avec évacuation	1

Conférences et salons :

Dates	Lieu	Participants
05/11/2024	Marseille – Salon Petit 1	MACCHI Cédric

9. Attestation d'assurance du multi accueil



Inter Mutuelles Entreprises
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 22 743 000 € entièrement libéré
N° 493 147 811 RCS Rouen
Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : 66 rue de Solleville 76100 Rouen
Adresse postale : 11 rue du Docteur Lancelotti 75118 Paris Cedex 08
R 02 32 95 35 92

MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM
42 COURS JEAN JAURES
84000 AVIGNON

ATTESTATION D'ASSURANCE

Inter Mutuelles Entreprises atteste que Mutualité Française PROVENCE ALPES COTE D'AZUR est garantie par les contrats n° 130 1040 13825 F :

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et renouvelable par tacite reconduction annuelle.

Ce contrat couvre, dans les limites fixées aux Conditions Particulières et Générales, l'activité de : CRECHES, exercée par le souscripteur ainsi que les locaux suivants :

- o LA CABRIOLE - TRAVERSE SERGE ROCHETTE 13630 EYRAGUES
- o CRECHE ARMAN- 570 CH DE VOSGELADE 06140 VENCE
- o LI PETOUCET- 1 RUE DE LA REPUBLIQUE 13810 EYGALIERES
- o L'OUSTAOU DEI PITCHOUN - 189 ROUTE DE LA FARLEDE 83210 SOLLIES VILLE
- o LES JARDINS DE LA MYRTE - AVENUE DU 19 MARS 13180 GIGNAC LA NERTHE
- o LA BRESSARELLE - AV DE LA REPUBLIQUE 13880 VELAUX
- o LA POUCCINADE - PARC DES 4 TOURS ROUTE DE BERRE 13880 VELAUX
- o L'ILE BLEUE - 537 AV DE VALAURY 83210 SOLLIES TOUCAS
- o LA COURTE ECHELLE - 25 CH DES FRAYERES 83830 CALLAS
- o LES COLOMBES - IMPASSE DU PT COLOMBIER RD561 13490 JOUQUES
- o LOU PITCHOUN- PLACE DES PLATANETTES 13490 JOUQUES
- o LES FALABELLAS -BD JEAN BAPTISTE ABEL 83000 TOULON
- o LA FARANDOLE - CHEMIN DE LA PLAINE 13650 MEYRARGUES
- o LE JARDIN DES SENS - CH. DE LA PLAINE 13650 MEYRARGUES
- o LES OLIVETTES - 16 BIS RUE JULES VERNE 13111 COUDOUX
- o LES LAPINOUS - 2TER, RUE JEAN GIONO 13111 COUDOUX
- o BEABA - LOTISSEMENT L'ESPACIER 13550 NOVES
- o LES MIMARELLO -580 RUE FREDERIC MISTRAL 83420 LA CROIX VALMER
- o IRMA RAPUZZI - 18B PLACE DE LA MAIRIE - 13950 CADOLIVE
- o CARNOUX AVENIR - 20 AVENUE PAUL CEZANNE - 13470 CARNOUX EN PROVENCE

Garanties accordées

- Incendie, Explosion, Foudre, Risques Électriques
- Attentats
- Tempête, Grêle
- Catastrophes Naturelles, Inondation
- Chute d'appareil de navigation aérienne, choc de véhicule terrestre à moteur
- Vol
- Dégâts des eaux
- Bris de glaces
- Responsabilité Civile
- Protection Juridique suite à accident

A PARIS, le 03 janvier 2025
Le représentant d'Inter Mutuelles Entreprises

Cédric JEAN

Inter Mutuelles Entreprises

Siège social
Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



10. Suivi maintenance et travaux

Pièces nécessaires à la tenue du registre de sécurité

- Informations sur le personnel référent en cas d'incendie (Responsables et les attestations du personnel formés),
- Les diverses consignes, générales et particulières, les consignes d'évacuation établies en cas d'incendie, ainsi que la traçabilité des exercices d'évacuation. Une instruction « Sécurité-évacuation incendie » est mise en place par la Mut',
- Les dates des divers contrôles et vérifications ainsi que les observations auxquelles ceux-ci ont donné lieu,
- Les dates des travaux d'aménagement et de transformation, leur nature, les noms du ou des entreprises et, s'il y a lieu, de l'architecte ou du technicien chargés de surveiller les travaux,
- Les plans de l'établissement et les renseignements de détail, les procès-verbaux, les rapports des vérifications périodiques et les attestations de levée de réserves de même que les contrats d'entretien des installations, sont annexés au registre de sécurité. La Direction des services généraux en dispose également dans sa base informatisée.

Un Contrat de maintenance (préventive et corrective) multi technique des sites a été passé dès septembre 2024 avec VINCI FACILITIES.

- Intervention de Vinci sur la maintenance préventive, selon des rondes régulières et un calendrier défini avec les directeurs(trices) d'établissement sur la maintenance corrective et en astreinte en cas d'urgences

En parallèle, intervention de 2 factotums :

- 1- Pour répondre aux besoins de petites réparations (sous forme de tickets numérisés)
- 2- Recenser les besoins bâtimentaires pour mise en conformité avec le référentiel bâtimentaire (arrêté du 31 août 2021) : remplissage d'un questionnaire accompagné du directeur/trice d'établissement qui donne lieu à l'établissement de devis par Vinci pour dépôt d'un dossier de financement dans le cadre du FME

Suivi des vérifications réglementaires et maintenances

Suivi des vérifications	Visite périodique obligatoire - Intervenant et périodicité	Dates	Maintenance onligatoire et/ou levées de réserve intervenant
Installations électriques	SOCOTEC 1/an	25/06/2024	Technicien compétent E2J ou VINCI
Eclairage de sécurité (BAES)	Inclus dans mission électrique SOCOTEC	25/06/2024	Contrat cadre EUROFEU 2/an et cahque fois que nécessaire
Insatallation de chauffage	SOCOTEC 2/an		HERVE THERMIQUE 2/an
Installations de désenfumage	SOCOTEC	01/11/2024	Contrat cadre EUROFEU 2/an
Extincteur/RIA/colonne sèche	ADI	01/11/2024	Contrat cadre Eurofeu 1/an
Système de Sécurité Incendie (SSI)	SOCOTEC Vérification triennale	/	Contrat cadre Eurofeu

Suivi des travaux

Principaux travaux	Dates	Prise en charge
Pergola enlevée sur la terrasse des moyens	12/09/2024	Municipalité
Entretien courant des locaux	2024	La Mut'

Conformité avec le RGPD

Le Pôle Petite Enfance de la Mut' a travaillé à la mise en place du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) dès sa date d'entrée en vigueur en mai 2018, avec le respect des objectifs recherchés :

- Renforcement du droit des citoyens majeurs et mineurs,
- Responsabilisation des acteurs de la donnée (entreprises et intermédiaires).

La Mut' s'engage à ce que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exploitation des structures d'accueil qu'elle gère, soient recueillies et traitées en conformité avec toute réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

11. Modifications éventuelles demandées par la P.M.I pour le multi-accueil

Courriers PMI : échanges et rapports

Date courrier Mut	Objet	Réponse PMI
14/05/2024	Demande dérogation HOU AYAT	Refus
29/05/2024	Mise à jour organigramme Cédric MACCHI Direction	Refus – Embaucher une nouvelle Direction

Demande de modification d'agrément

Date	Objet
29/05/2024	Avis non favorable – demande toujours en cours

Depuis la période de mi-temps thérapeutique de la Directrice Tania Le Petit, puis après son départ Cédric MACCHI, Directeur adjoint dans l'établissement depuis 2019, s'est vu confier la Direction du multi accueil.

La vie de l'établissement

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



1. La prise en charge de chaque enfant est personnalisée

Engagement 2 :
Garantir la qualité de service et la prise en charge personnalisée de tous les enfants

L'organisation de nos services accorde la primauté à la personne accueillie. Elle vise à ce que les conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement des établissements ne soient pas de nature à menacer ou compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique et moral des individus, conformément au code de l'action sociale.

Un réseau « Mutualité Française » fort de 34 établissements :

- ACCESSIBILITÉ, laïcité, non-discrimination, accueil social et d'urgence, handicap,
- ACCOMPAGNEMENT de l'enfant, de sa famille, des professionnels,
- RESPECT de l'individualité de tous,
- OUVERTURE pour une continuité éducative : espaces culturels et sportifs, partenariats, assistantes maternelles, projets écoresponsables.

Les établissements partagent des valeurs communes propres, que les professionnels déclinent dans le quotidien de l'accueil des enfants et des familles, dans l'accompagnement de tous.

Le projet proposé est construit sur différentes approches (sanitaires, psychologiques, pédagogiques et sociétales) du jeune enfant qui a besoin d'une attention unique.

Les professionnels s'en inspirent, selon leurs formations, leur sensibilité pour développer et enrichir, ensemble, un projet d'accueil correspondant aux besoins des enfants.

La volonté du Pôle Petite Enfance de la Mut' est de respecter « l'âme » de chaque établissement et les pratiques pédagogiques des professionnelles qui accueillent les enfants. La diversité de tous les projets est valorisée.

Une philosophie d'accueil centrée sur l'enfant

L'accueil :

- L'enfant est une personne,
- Il n'existe pas seul : accueil de son histoire et de sa famille,
- L'accueil est un acte quotidien,
- Des transmissions réciproques et bienveillantes.

Le soin :

- Des temps individuels privilégiés,
- Le bien-être et le confort de l'enfant,
- La sécurité affective assurée,

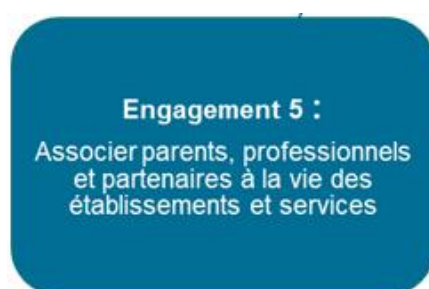
- Le respect du rythme et des habitudes familiales.

L'éveil et le développement :

- Le jeu est le « travail » essentiel de l'enfant,
- Le respect du développement de l'enfant,
- Le respect des besoins et des envies,
- Les jeux libres favorisés,
- Des activités pour répondre aux besoins de découvertes.

Le bien être :

- Une ambiance d'accueil bienveillante,
- Un aménagement de l'espace adapté aux évolutions des enfants,
- Une journée type repérable.



2. Les parents, les professionnels et les partenaires participent à la vie des établissements et services

Ajoutés au déploiement des outils précédemment évoqués : newsletter mensuelle et application Kidizz, des supports plus « traditionnels » complètent la communication avec les familles.

Conseils de crèche parents, élus

Le mode de l'élection retenu pour les crèches est le tirage au sort suite à dépôt de candidature, choix déterminé par le fait qu'il laisse sa chance à chaque parent de devenir représentant, qu'il soit ancien ou nouveau, qu'il connaisse ou pas d'autres parents.

Un message est adressé aux parents à la rentrée pour les informer des élections à venir :

« Chers Parents,

*Un peu plus d'un mois s'est déjà écoulé depuis la rentrée. Nous vous proposons donc désormais de **prendre part à la vie de la crèche** en participant à son conseil ! Vous pourrez y échanger sur la vie de la crèche et partager vos idées ! »*

Les comptes rendus de conseil de crèche sont diffusés aux parents et à la Mairie suite aux rencontres.

Conseil de crèche

DATE DE L'ELECTION

25/10/2024

	Dates
Conseil de crèche 1	25/07/2024
Conseil de crèche 2	09/12/2024

Démarche AFNOR / Certification 7 engagements de service portés par la certification qualité « Quali'Enfance AFNOR ».

- La démarche qualité pensée par la Mut' s'inscrit dans une approche d'amélioration continue. Des audits internes (blancs) et externes des établissements permettent de valider les principes d'harmonisation et de sécurisation des pratiques.

	Audit blanc	Audit externe AFNOR
Dates	21/10/2024	03/2024



Certificat

Certificate

N° 2014/60015.14

Page 2 / 3

Annexe

Délivré le / Issued on
(année-mois-jour) (year-month-day)

2024-05-06

Date de fin de validité / Expiry date
(année-mois-jour) (year-month-day)

2026-04-22

MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM

Synthèse des engagements de service :
Synthesis of service commitments:

- 1 Nous vous accueillons et vous informons dans des espaces conviviaux et adaptés
- 2 Nous garantissons la qualité de service et la prise en charge personnalisée de tous les enfants
- 3 Nous assurons la promotion de la santé et de l'éco-citoyenneté
- 4 Nous associons parents, professionnels et partenaires à la vie des établissements et services
- 5 Nous contribuons à l'offre territoriale grâce à notre organisation en réseau
- 6 Nous développons et animons la compétence de nos professionnels

11 rue Francis de Pressensé - 93571 Le Plessis Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 80 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 078 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor
CERTIFICATION

Siège social
Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50





Certificat

Certificate

N° 2014/60015.14

Page 1 / 3

AFNOR Certification certifie que les engagements de service adoptés par :
AFNOR Certification certifies that the service commitments undertaken by:

MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM

pour les activités suivantes :
for the following activity/activities:

ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT.
EARLY CHILDHOOD CENTERS AND CARE SERVICES.

mises en oeuvre par les sites suivants :
carried out in the following locations :

siège 7, Avenue Gustave V FR - 06000 NICE
Liste des sites certifiés en annexe / List of certified locations on appendix

ont été évalués et jugés conformes aux exigences du référentiel :
have been assessed and found to conform to the requirements of the reference document:

REF224 - QUALI'ENFANCE - Version du 12/07/2016

(Synthèse des engagements de services en annexe)
(Synthesis of service commitments on appendix)

Le présent certificat, délivré dans les conditions fixées par AFNOR Certification, est valable à dater du :
This certificate, issued under AFNOR certification rules, is valid as from:

(année-mois-jour)

Jusqu'à / Until

2024-05-06
2026-04-22

(year-month-day)



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probante.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probative value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en l'absence de la certification de l'original. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, stands as evidence in the absence of the company's certified. Engagement de service est une marque déposée. Engagement de service à la réglementation française. CERTIF 1208.8 210208



Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 52 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 078 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor
CERTIFICATION

Siège social
Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50





Certificat

Certificate

N° 2014/60015.14

Page 3 / 3

Annexe

Délivré le / Issued on
(année-mois-jour) (year-month-day)
2024-05-06

Date de fin de validité / Expiry date
(année-mois-jour) (year-month-day)
2026-04-22

MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM

Liste complémentaire des sites entrant dans le périmètre de la certification :
Complementary list of locations within the certification scope:

LES JARDINS DES MYRTES Rue du 19 MARS 1962 FR-13180 GIGNAC LA NERTHE
LA CABRIOLE Traverse Serge Rochette FR-13630 EYRAGUES
LA FARANDOLE Chemin de la plaine FR-13650 MEYRARGUES
LES FALABELLAS 1084, Boulevard Jean Baptiste ABEL FR-83100 TOULON
L'OUSTAOU DEI PITCHOUN 189, Route de la Farlede FR-83210 SOLLIES VILLE
FRIMOUSSE 640, Rocades des playes FR-83140 SIX FOURS LES PLAGES
PETIT MATIN 640, Rocades des playes FR-83140 SIX FOURS LES PLAGES
SUCRE D'ORGE 640, Rocades des playes FR-83140 SIX FOURS LES PLAGES
ARMAN 570, Chemin de Vosgelade FR-06140 VENCE
L'ILE BLEUE 537, Avenue de Valaury FR-83210 SOLLIES TOUCAS
LES OLIVETTES 16 Bis, rue Jules Vernes FR-13111 COUDOUX
LES LAPINOUS Rue Jean Giono FR-13111 COUDOUX
LES MIMARELLO 580, Rue Frederic Mistral FR-83420 LA CROIX VALMER
LA COURTE ECHELLE 25, Chemin des Frayères FR-83830 CALLAS
LA POUCCINADE Lotissement les 4 Tours FR-13880 VELAUX
LA BRESSARELLE Avenue de la république FR-13880 VELAUX
LI PETOUCSET 1, Rue de la république FR-13810 EYGALIERES
JARDINS DES SENS Chemin de la plaine FR-13650 MEYRARGUES
LES COLOMBES Imp. des Écoles FR-13490 JOUQUES
LOU PITCHOUN Place des Platanettes, Rte de Bèdes FR-13490 JOUQUES
BEABA Place Gabriel Péri Ensemble ILOT l'Espace FR-13550 NOVES
IRMA RAPUZZI 18, Place de mairie FR-13950 CADOLIVE
LES P'TITS MOUSSES 5, Avenue Gaston Rebuffat FR-13390 AURIOL
LES OURSONS 24, Chemin de saint bonnet FR-13630 EYRAGUES
CARNOUX AVENIR 20, Avenue Paul Cezanne FR-13470 CARNOUX-EN-PROVENCE

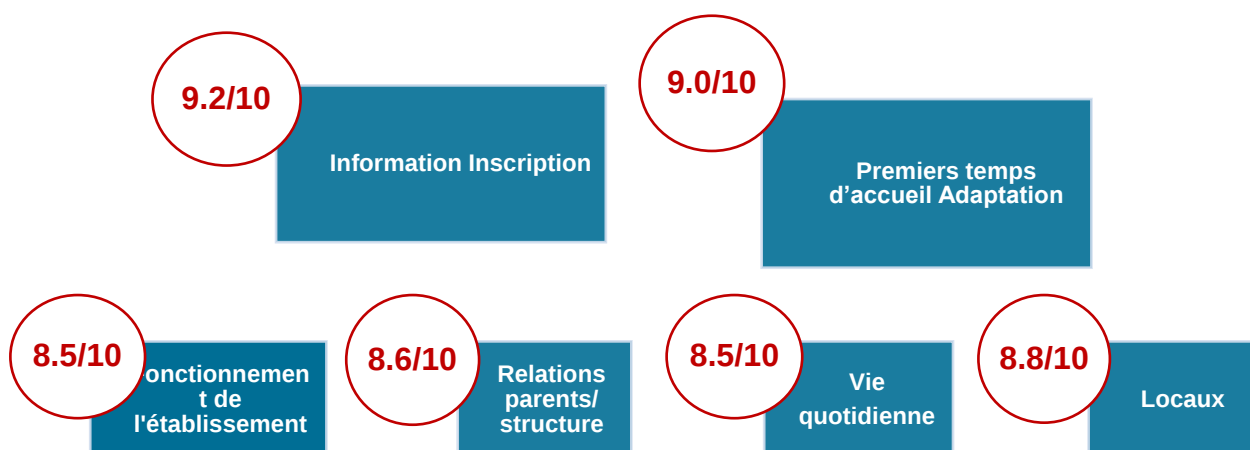
Enquête de satisfaction

Les appréciations des parents portent sur les items suivants :

- Informations sur l'inscription
- Premiers temps d'accueil - adaptation
- Gestion de la crise sanitaire
- Fonctionnement de l'établissement
- Relations parents structure
- Vie quotidienne
- Locaux
- Satisfaction globale

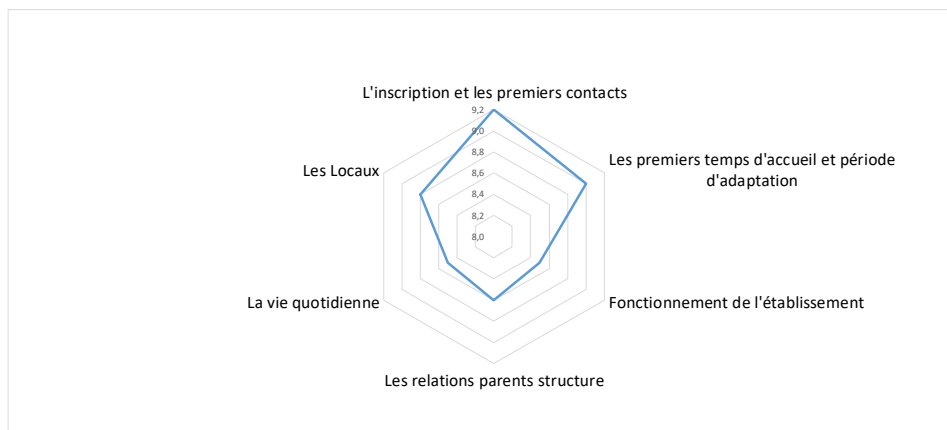
L'Étude « Major Consultants » est réalisée en ligne entre 1er avril et le 15 mai auprès des familles dont l'enfant (ou les enfants) fréquente(nt) un établissement géré par la Mutualité Française PACA SSAM (738 répondants en 2024 en PACA).

Questionnaire auto-administré de 14 minutes : Un questionnaire couvrant l'ensemble des dimensions liées à l'accueil de l'enfant (de la procédure d'inscription aux relations parents-structure en passant par les locaux ou la vie quotidienne).



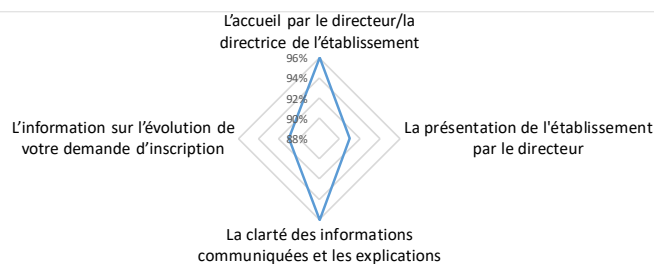
SATISFACTION GLOBALE
9,7/10

RECOMMANDATION
9,5 /10



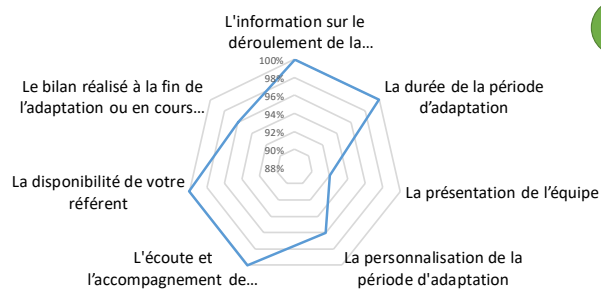
L'inscription et les premiers contacts :

	2024	2023
accueil par le directeur/la directrice de l'établissement	96%	100%
à présentation de l'établissement par le directeur	91%	100%
à clarté des informations communiquées et les explications du directeur	96%	100%
information sur l'évolution de votre demande d'inscription	91%	100%
L'inscription et les premiers contacts	9,2	9,5



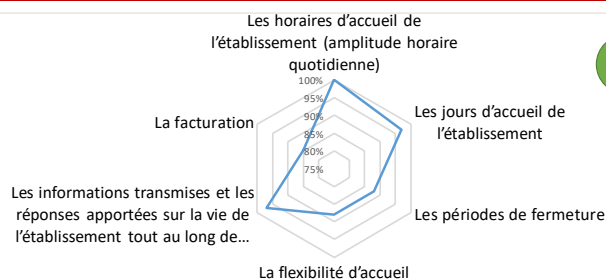
Les premiers temps d'accueil et période d'adaptation :

	2024	2023
information sur le déroulement de la période d'adaptation	100%	100%
à durée de la période d'adaptation	100%	100%
à présentation de l'équipe	92%	100%
à personnalisation de la période d'adaptation	96%	100%
écoute et l'accompagnement de votre référent pendant cette période	100%	100%
à disponibilité de votre référent	100%	100%
à bilan réalisé à la fin de l'adaptation ou en cours d'année	96%	100%
Les premiers temps d'accueil et période d'adaptation	9,0	9,6



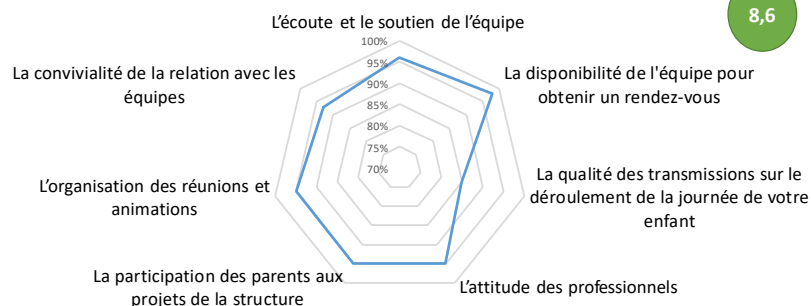
Fonctionnement de l'établissement :

	2024	2023
es horaires d'accueil de l'établissement (amplitude horaire quotidienne)	100%	93%
es jours d'accueil de l'établissement	97%	100%
es périodes de fermeture	88%	93%
à flexibilité d'accueil	88%	96%
es informations transmises et les réponses apportées sur la vie de l'établissement tout au long de l'année	97%	100%
à facturation	85%	97%
Fonctionnement de l'établissement	8,5	9,1



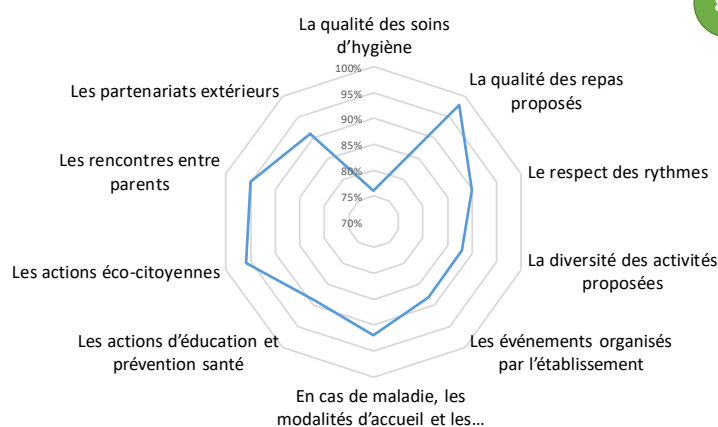
Les relations parents structure :

	2024	2023
L'écoute et le soutien de l'équipe	96%	96%
La disponibilité de l'équipe pour obtenir un rendez-vous	98%	96%
La qualité des transmissions sur le déroulement de la journée de votre enfant	85%	100%
L'attitude des professionnels	95%	92%
La participation des parents aux projets de la structure	95%	100%
L'organisation des réunions et animations	95%	97%
La convivialité de la relation avec les équipes	93%	100%
Les relations parents structure	8,6	9,4



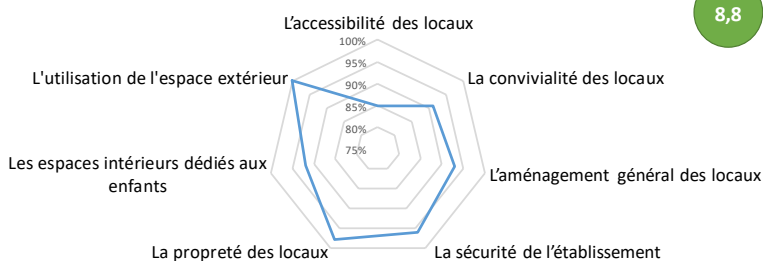
La vie quotidienne :

	2024	2023
La qualité des soins d'hygiène	76%	71%
La qualité des repas proposés	98%	100%
Le respect des rythmes	90%	96%
La diversité des activités proposées	88%	100%
Les événements organisés par l'établissement	88%	97%
En cas de maladie, les modalités d'accueil et les mesures prises par la structure	92%	88%
Les actions d'éducation et prévention santé	89%	100%
Les actions éco-citoyennes	96%	100%
Les rencontres entre parents	95%	100%
Les partenariats extérieurs	91%	100%
La vie quotidienne	8,5	9,4



Les locaux

	2024	2023
L'accessibilité des locaux	85%	92%
La convivialité des locaux	91%	100%
L'aménagement général des locaux	93%	100%
La sécurité de l'établissement	96%	100%
La propreté des locaux	98%	100%
Les espaces intérieurs dédiés aux enfants	92%	100%
L'utilisation de l'espace extérieur	100%	100%
Les Locaux	8,8	9,3



Plan d'actions suite à enquête de satisfaction (remontées des familles)

L'Etablissement propose un plan d'actions par rapport aux remontées des familles sur deux axes :

- Une communication plus claire envers les familles

Cette communication passe par une information appropriée et régulière. La mise en place des conseils de crèche (2017), la démarche qualité et le questionnaire de satisfaction dématérialisé et comparatif (2019), le déploiement de l'application Kidizz (2022) favorise cela.

Nous avons pour objectif de communiquer plus régulièrement avec les familles grâce à Kidizz. Nous utiliserons notamment l'outil calendrier afin de rappeler aux familles notre programmation des activités. Nous optons pour une publication hebdomadaire sur les activités prévues à la crèche, les menus proposés, les actions proposées pour les familles, les sorties. Les activités passées feront l'objet de publication au fil de l'eau.

Au sein de la structure, nous organiserons comme chaque année des réunions de rentrée avec les familles en septembre pour rappeler notre fonctionnement et présenter de nouveau notre projet d'accueil. Nous planifierons en avance sur Kidizz les actions proposées aux familles pour que chacun puisse s'organiser en conséquence (café des parents, ateliers parents-enfants, fêtes...). Nous multiplierons en quantité et en fréquence les affichages dans l'établissement. Nous utiliserons de manière plus régulière les tableaux blancs à l'entrée des sections pour communiquer avec les familles sur les activités et les propositions de la journée.

Enfin, nous continuerons notre travail quant à des temps de transmissions plus individuels. Les parents entrent un à un dans la section afin de respecter la confidentialité de l'échange et de permettre à l'enfant de se séparer de son parent dans de bonnes conditions. Un SAS d'accueil délimité par des marquages au sol est présent. Des jeux sont à proximité de l'espace d'accueil. Nous avons entrepris notre réflexion en journée pédagogique du 04 mars 2024, en faisant évoluer nos outils de transmissions vers plus d'anecdotes et de personnalisation : une feuille de transmissions adaptée dans la section des bébés, plutôt tournée sur des informations de soins comme l'heure des repas et des siestes, et les sections de Moyens/Grands, plutôt tournée vers des informations pédagogiques. Nous sommes disponibles pour répondre aux demandes complémentaires des familles lors de nos échanges.

- Une participation des familles à notre projet

L'accueil de l'enfant est intrinsèquement lié à celui de ses parents. Depuis l'adaptation, jusqu'à la sortie définitive de leur enfant, les parents restent des partenaires privilégiés que nous devons respecter dans leur histoire, leur culture, leurs choix et leur projet de vie. Dans cette approche de parcours famille, l'établissement développe de nombreuses activités autour de temps festifs tels que la fête de la citrouille, le Carnaval, la chasse aux œufs, fête des parents, fête de l'été.

Afin d'enrichir le lien de confiance entre les parents et les professionnels, nous les invitons à venir partager des temps avec leur enfant à la crèche lors des ateliers parents enfants, une fois tous les 2 mois, tel l'atelier « yoga » qui permet un beau moment de partage entre enfants et parents (6 parents sur inscription).

Dans cette même démarche, une fois par mois, le matin de 8h30 à 9h30, l'équipe déploie des actions éducatives impliquant les parents, avec les « parent'aise » dans l'objectif de favoriser les rencontres entre familles autour d'un café. Les parents partagent leurs expériences et s'enrichissent les uns les autres. Au regard de la sociologie des familles (dont certaines arrivent sur le Golfe pour travailler lors de la saison), ce lieu permet de créer du lien et d'aborder des situations familiales et organisationnelles. Notre objectif est de maintenir à minima l'ensemble de ces actions ainsi que le développement de nouvelles actions tournées autour de la parentalité,

notamment l'intervention des parents dans le cadre d'une de leurs passions (instruments de musique, chant, dessin, découverte de la nature) sur proposition.

Engagement 1 :
Accueil et information des familles dans des espaces conviviaux et adaptés

3. Une communication avec les parents tout au long de l'année

Affichages et transmission d'informations

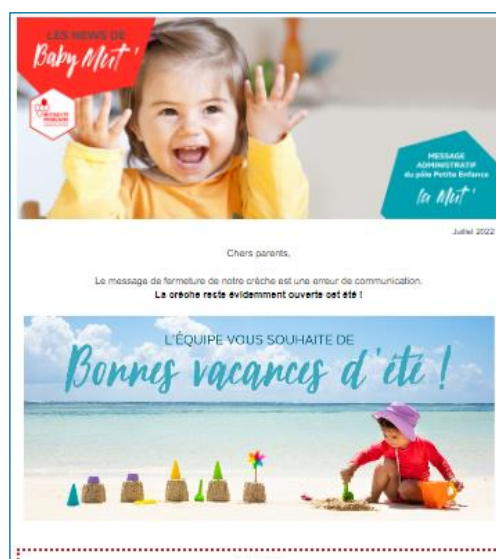
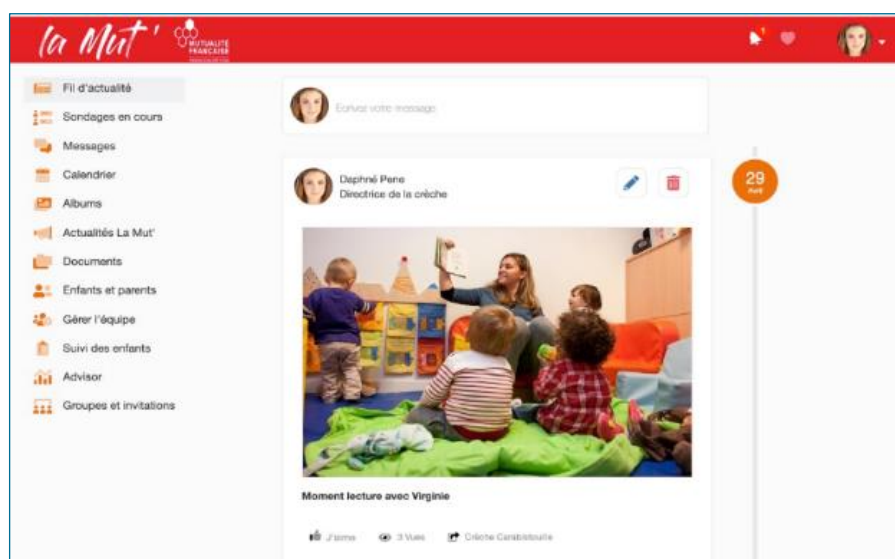
Les informations sont délivrées aux parents lors du premier contact puis par affichage, mail ou remise de documents, dépliants, plaquettes.

Des plaquettes d'information sont à la disposition des parents. Le projet d'établissement, le projet pédagogique, les comptes rendus de conseil de crèche et le bilan annuel sont à la disposition des parents sur demande et consultables sur place.

Des outils digitaux déployés

La Mut' a déployé des outils pour faciliter la communication avec les parents. Si l'affichage dans l'établissement reste un moyen de communication important, les transmissions du matin et du soir nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement et à l'accueil personnalisé de l'enfant, la Mut' s'est dotée de nouveaux outils interactifs qui permettent d'alimenter la relation avec les parents :

- La newsletter « Les news de baby Mut' »,
- L'application « Kidizz ».



Les transmissions

« Une transmission transmet, passe le message, donne une information pour le parent ou le professionnel » (Christine Schuhl).

Les transmissions sont un outil réciproque de communication, relais permanent et nécessaire entre les parents et les professionnels.

Les « outils » de transmission

- **Le cahier de transmissions : pour des échanges quotidiens, « traçables »**

Afin de garder le lien entre le domicile et l'établissement : outil essentiel au suivi et à l'accompagnement des enfants. Ce « cahier » peut prendre différentes formes selon l'évolution du projet et l'âge de l'enfant.

- **Les fiches de suivi de soins**

Ce sont des feuilles de suivi individualisé qui permettent aux professionnels d'indiquer les soins administrés aux enfants (après consultation des parents).

Mais aussi des outils de diffusion et d'informations sont mis en place pour favoriser l'accueil et l'implication des parents :

- **Le trombinoscope**

Installé à l'entrée, le trombinoscope du personnel permet de visualiser chaque professionnel avec sa fonction. La direction informe les parents, par affichage, à l'entrée des sections, des remplacements et des personnes intervenantes.

- **Le tableau des évènements**

Il informe les parents en présentant les activités ludiques événementielles.

Les familles connaissent aussi les professionnels qui mènent les jeux et peuvent les consulter pour des informations complémentaires.

- **Une boîte à idées**

Elle est mise à disposition des familles pour recueillir l'ensemble de leurs remarques et de leurs suggestions.

Les parents disposent de l'espace de l'accueil, à l'entrée de l'établissement pour prendre connaissance des brochures d'information mises à leur disposition (associations de familles, conférences/débat des partenaires, plaquettes animation petite enfance, information de l'école maternelle, fiches santé, ...) et du tableau d'affichage.

Des outils de communication pour améliorer le parcours famille

1. DEMATERIALISATION DU PROCESS D'INSCRIPTION

- Janvier 2023 : signature dématérialisée des contrats d'accueil
- Mars 2023 : dossier famille dématérialisé
- Septembre 2024 : Facturation des contrats d'accueil en année scolaire, facturation au réel

2. LES NEWS DE BABY MUT'

Cette newsletter mensuelle est un outil de communication sur l'ensemble des établissements qui a pour objectifs :

- D'inscrire le parent dans un parcours d'accueil,
- D'accompagner les familles tout au long de leur accueil dans l'établissement,
- De maintenir le lien avec les équipes et les projets,
- De valoriser le projet de réseau et les dynamiques locales.

Les messages sont d'ordre administratif, de prévention et éducatifs selon des thématiques organisées sur l'année, en fonction des événements calendaires. Ils sont élaborés par la direction du pôle petite enfance, par les référents sanitaires et éducatifs de nos établissements.

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Type message	Administratif	Pédagogique	Préventif	Administratif et Pédagogique
Thématiques	Message de bienvenue	Les Parents au Conseil de crèche	Virus de l'automne et vaccination	Fêtes de fin d'année Jeux et jouets

3. LE DÉPLOIEMENT DE L'APPLICATION KIDIZZ

Gratuite pour les parents, cette application permet aux professionnelles de diffuser des photos, des contenus au moins deux fois par semaine. Les communications sont ciblées par unité de vie ou personnalisées.

Cette application est un support aux échanges avec les familles dans le cadre des transmissions : les parents voient « évoluer » leurs enfants dans leur environnement quotidien.

Elle permet également la valorisation du travail des professionnelles en mettant en avant les activités et les temps de vie proposés aux enfants.

Cette application est un complément à l'ensemble des dispositifs, activités, projets par ailleurs existants. Elle ne vient pas se substituer aux exigences de nos métiers : la prise en charge des enfants et de leurs familles par une écoute bienveillante.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept	Oct	Nov	Déc
Nombre de posts	-	17	16	16	21	9	17	49	75	27	23

4. Des actions d'éducation à la santé sont organisées chaque année

Engagement 3 :
Assurer la prévention à la parentalité et la promotion de la santé et de la bientraitance

Diffusion de supports d'informations relatives à la santé publique

Les parents et les usagers peuvent trouver des fascicules (flyers) sur des thématiques de santé et/ou d'éducation en libre-service ainsi que des affiches d'informations. Les affiches sont changées selon les saisons et les thèmes.

Supports mis à disposition
<u>Affichages :</u> - Calendrier de vaccination – Santé publique France - Allo parents 83 – Tipi – CAF 83 - Actions municipales – La Croix-Valmer
<u>Flyers :</u> - Pas à pas, votre enfant mange comme un grand – Santé publique France - Présentation du LAEP – Dessine-moi des étoiles - Votre enfant et la bronchiolite – INPES - Bien profiter des rayons du soleil - Santé publique France

Le « **guide qui protège les enfants et les nourrissons** » réalisé par la Croix Rouge Française en partenariat avec la Mut' et le SAMU de Paris, est un véritable "outil pratique" à l'usage des parents, des grands-parents et, plus généralement, de toutes les personnes qui ont la charge d'un enfant.

Conseils relatifs à la santé : le RSAI

Tout au long de l'année, l'équipe est à l'écoute des attentes et des besoins des familles (parents et enfants).

Des rencontres individuelles avec la directrice peuvent avoir lieu pour parler du rôle des parents et de l'accompagnement du développement de leur enfant à travers les étapes du sevrage, de l'arrivée d'un autre enfant, de l'apprentissage de la propreté.

Les interventions et missions du RSAI : Le RSAI du multi accueil est MARCEAU Emmanuelle

- Organiser les soins et l'administration des médicaments en crèche
- Faciliter l'accueil et l'intégration d'enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique
- Identifier des troubles de développement du Jeune Enfant
- Organiser des actions de promotion de la santé
- Former les équipes aux bonnes pratiques de soins
- Repérer les enfants en situation de danger ou « en risque de l'être »

Dans le cadre des réunions d'équipe, la direction de l'établissement sensibilise l'équipe aux protocoles médicaux en vigueur dans l'établissement.

5. Le comportement écocitoyen est encouragé au quotidien

Engagement 4 :
S'engager dans une démarche
Ecocitoyenne

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, la Mut' a engagé une démarche autour de sa politique RSE afin de valoriser ses activités de services au niveau régional, ses actions quotidiennes en faveur de développement durable, dans le cadre d'un dialogue social sain et constructif.

La Mut' après avoir réalisé un diagnostic basé sur les piliers de la norme ISO 26000, référence en termes de RSE, a élaboré une charte d'engagement autour de 5 axes principaux :

- **Agir avec la gouvernance** pour favoriser l'émergence de nouveaux services ou de nouvelles dynamiques territoriales,
- **Valoriser les hommes et les femmes** afin de créer des conditions favorables au développement et à l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs,
- **Permettre l'accès à la santé pour tous** et d'accompagner les personnes tout au long de leur vie,
- **Garantir des services de qualité**, prendre en compte les besoins de nos bénéficiaires et savoir y répondre de manière adaptée et pérenne,
- **Respecter l'environnement** et agir pour réduire notre empreinte environnementale.

Pour répondre à ces engagements, tous les services de la Mut' sont impliqués dans les plans d'actions qui constituent la feuille de route de la démarche RSE à horizon 3 ans.

Actions de sensibilisation auprès des familles

L'établissement d'accueil s'engage au quotidien, dans des actions écoresponsables pour le bien-être des enfants et de leurs parents : Au-delà du label, la certification « QUALI'ENFANCE » nous oblige dans nos actions écoresponsables.

Des pratiques au quotidien

- **Garantir des services de qualité**, prendre en compte les besoins de nos bénéficiaires et savoir y répondre de manière adaptée et pérenne,
- **Respecter l'environnement** et agir pour réduire notre empreinte environnementale.

Les adultes



- La sensibilisation des professionnels et des parents à la préservation de l'environnement (informations des actions déployées par mail et affichages),
- Les produits d'hygiène et d'entretien avec les produits de nettoyage Ecolabellisés Ecocert (95% de produits respectueux de l'environnement, réduction du nombre de produits utilisés, produits faits maison),
- L'attention à la consommation d'énergie (éteindre les lumières),
- L'organisation de l'achat et de l'utilisation des consommables de bureau (papier recyclé, remplissage et recyclage des toners, extinction du matériel informatique).

Les enfants



- Des ateliers jardinage,
- Des activités manuelles à partir de matériaux recyclés et naturels,
- Fabrication de la pâte à modeler maison,
- Des journées sans jouets, avec objets de récup' (bouchons, boîtes mouchoirs),
- Des jouets achetés dans des filières écoresponsables,
- Des sorties au marché ou au primeur de proximité,
- Des activités culinaires et sensorielles (semaine du goût, journées à thème, sentir les aromates, ...).

L'alimentation

- Repas, goûters (cuisine sur place) produits **bios et de saison**,
- **Sensibilisation au gaspillage**,
- Des **animations et conseils pour les parents**.



Prestataire alimentation

L'établissement s'est également saisi des réflexions sur l'éco-responsabilité avec la poursuite du partenariat local avec la cantine scolaire de la Croix-Valmer, qui garantit une qualité des repas en circuit court. Nous constituons en partenariat les menus proposés pour le mois à venir, respectant ainsi la diversification alimentaire du jeune enfant, son éveil des sens et le cadre posé par la loi EGALIM (notamment sur le gaspillage alimentaire et les produits biologiques). Les repas sont préparés le matin et livrés en liaison chaude. Ils sont ainsi maintenus au chaud puis servi aux enfants. Des menus spéciaux sont prévus pour les fêtes ou les sorties.

	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29
MOYENS GRANDS	boeuf sce tomate	betteraves/coeurs de palmiers	poulet basquaise	salade verte /maïs	sauté d'agneau en sce
	gnocchis	filet de poisson	boulgour 	dinde au sirop d'érable	pois chiche
	côtes de blettes	petits pois	courgettes sautées 	et airelles	ratatouille
	fromage	carottes 	fromage	poêle de pdt et potiron à la	fromage
	fruit 	fruit 	fruit 	chataigne fru 	poire cuite 
	goûters	goûters		goûters	goûters
	compote	compote 	compote 	compote 	compote 
	laitage 	cookies	laitage 	laitage 	laitage 
BEBES	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29
	boeuf haché	poisson mixé	poulet mixé	boeuf mixé	agneau mixé
	purée de pdt	purée de petits pois	purée de pdt	purée de patate douce	purée de pois chiches
	purée de côtes de blett	purée de carottes	purée de courgettes 	purée de brocolis 	purée de fenouil 
	compote	compote 	compote 	compote 	compote
	goûters	goûters	goûters	goûters	goûters
	compote	compote 	compote 	compote 	compote 
	laitage 	laitage 	laitage 	laitage 	laitage 

Des achats responsables en matière de produits de ménage et hygiène

En 2024, la Mut' a noué un partenariat avec l'entreprise ADELYA, prestataire de produits/matériels hygiène et d'entretien des locaux. Ce partenariat a permis de travailler avec un prestataire unique pour l'ensemble de nos établissements.

Données comptables

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50

**REÇU EN PREFECTURE** **le 10/07/2025**

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2025 07 08-DEL2 025_05_
N° d'avis 202 058 01

1. Compte de résultat annuel N de l'exploitation de la délégation



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 12/03/2025 à 09:44:32

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

➤ Synthèse des données déclarées

	Réelle 2024	Réelle 2023	Réelle 2022
Nombre d'heures réalisées	53 504,00	103 754,00	109 838,00
Nombre d'heures facturées	61 748,00	117 991,00	124 469,00
Nombre d'heures non facturées prises en charge par la PSU sur décision Cnaf	0,00		
Taux de ressortissants du régime général	98,07	98,07	98,06
Capacité d'accueil théorique	77 880,00	159 720,00	157 080,00
Total charges	512 202,50	974 234,20	907 489,00
Participations familiales déductibles de la PS	113 340,20	190 509,90	194 785,90
Prix de revient	9,57	9,39	8,26
Prix de revient plafond	9,30	8,98	8,42
Taux de facturation calculé	115,41	113,72	113,32
Résultat de l'exercice	15 173,40	-20 931,60	40 428,90
Montant de la subvention PSO	262 708,64 *	501 071,81	476 475,73

➤ Montant de la subvention PSO **estimé** sur la base de votre déclaration réelle 2024 :

262 708,64 € *

**Le présent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies au cours des étapes précédentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un avantage quelconque.*



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

➤ Données d'activité déclarées

Autorisation de Fonctionnement	Autres données
Date début d'autorisation de fonctionnement	16/12/2019
Date fin d'autorisation de fonctionnement	
Nombre de places 0 à moins de 6 ans	60

Heures de présence

Nombre d'heures de présence	53 504,00
-----------------------------	-----------

Heures facturées

Nombre d'heures facturées	61 748,00
---------------------------	-----------

Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'AEEH	0.00
Nombre d'enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection	0.00
Nombre d'heures facturées liées aux enfants en situation de handicap bénéficiaires de l'AEEH	0.00
Nombre d'heures facturées pour les enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection	0.00
Nombre d'enfants inscrits sous le seuil de pauvreté	18.00
Nombre de places réservées enfants de personnel	0.00
Nombre d'assistants maternels	0.00
Nombre d'enfants inscrits dont un des parents est engagé dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	0.00
Nombre d'ETP : Fonctions de direction	1.00
Nombre d'ETP : Encadrant directement les enfants	14.47
Nombre d'ETP : Autres catégories de personnel	2.60
Poste(s) à pourvoir : Fonctions de direction	0.00
Poste(s) à pourvoir : Encadrant directement les enfants	0.00
Poste(s) à pourvoir : Autres catégories de personnel	0.00

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2025 07 08-DEL2025_05_



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

➤ Données financières déclarées

Charges

60CCHES	Achats : couches	2 921,50
60REP	Achats : repas	34 258,40
60MPEDA	Achats : matériel pédagogique	1 670,60
60AUT	Achats : autres achats	8 620,70
611	Sous-traitance générale	3 180,40
613-614	Locations mobilières et immobilières + Charges locatives	49 188,50
61AUT	Autres comptes 61 (612, 615 à 619) : Crédit-bail, entretien et réparations, assurance, études et recherche, divers, RRR	9 562,50
621	Personnel intérimaire et détaché (y compris mécénat de compétences)	36 004,20
62AUT	Autres comptes 62 (622 à 629) : Intermédiaires, publicité, déplacements, frais postaux et de télécommunication, frais bancaires	4 172,60
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	23 888,90
63B	Autres impôts et taxes	8,00
64	Frais de personnel	325 222,00

Produits

70623	Prestation de Service reçue de la Caf	278 406,10
70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
70626	Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	75 739,60
70641	Participations familiales déductibles de la PS	113 340,20
70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	
708	Produits des activités annexes	
741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
742	Subventions et prestations de service régionales	
743	Subventions et prestations de service départementales	
744	Subventions et prestations de service communales	46 254,90
7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
7452	Subventions d'exploitation Caf	
746	Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	
747	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	7 650,40

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2 025 07 08-DEL 2 025_05_



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024

Charges

65	Autres charges de gestion courante	289,20
66	Charges financières	37,40
67	Charges exceptionnelles	8 480,90
6811-6812	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles + Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	4 696,70
68AUT	Autres comptes 68 (6815 à 687) : Dotations aux provisions et dépréciations	
69	Impôts sur les bénéfices	
	Total charges	512 202,50
86	Contributions volontaires	
CC	Total charges et contributions volontaires	512 202,50
	Résultat	
44571	Tva collectée	

Produits

7481	Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	
7488	Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques	
75	Autres produits de gestion courante	71,80
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	2 182,10
79	Transfert de charges	3 730,80
	Total produits	527 375,90
87	Contrepartie des contributions volontaires	
PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	527 375,90
	15 173,40	
44566	Tva déductible	



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/07/2024 au 31/12/2024

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 12/03/2025 à 10:07:04

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

➤ Synthèse des données déclarées

	Réelle 2024	Réelle 2023	Réelle 2022
Nombre d'heures réalisées	50 476,00	103 754,00	109 838,00
Nombre d'heures facturées	58 466,00	117 991,00	124 469,00
Nombre d'heures non facturées prises en charge par la PSU sur décision Cnaf	0,00		
Taux de ressortissants du régime général	98,07	98,07	98,06
Capacité d'accueil théorique	78 540,00	159 720,00	157 080,00
Total charges	492 116,00	974 234,20	907 489,00
Participations familiales déductibles de la PS	108 895,40	190 509,90	194 785,90
Prix de revient	9,75	9,39	8,26
Prix de revient plafond	9,30	8,98	8,42
Taux de facturation calculé	115,83	113,72	113,32
Résultat de l'exercice	14 578,20	-20 931,60	40 428,90
Montant de la subvention PSO	247 311,54 *	501 071,81	476 475,73

➤ Montant de la subvention PSO **estimé** sur la base de votre déclaration réelle 2024 :

247 311,54 € *

**Le présent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies au cours des étapes précédentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un avantage quelconque.*



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/07/2024 au 31/12/2024

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

➤ Données d'activité déclarées

Autorisation de Fonctionnement	Autres données
Date début d'autorisation de fonctionnement	16/12/2019
Date fin d'autorisation de fonctionnement	
Nombre de places 0 à moins de 6 ans	60

Heures de présence

Nombre d'heures de présence	50 476,00
-----------------------------	-----------

Heures facturées

Nombre d'heures facturées	58 466,00
---------------------------	-----------

Nombre d'enfants inscrits bénéficiaires de l'AEEH	0.00
Nombre d'enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection	0.00
Nombre d'heures facturées liées aux enfants en situation de handicap bénéficiaires de l'AEEH	0.00
Nombre d'heures facturées pour les enfants inscrits dont le handicap est en cours de détection	0.00
Nombre d'enfants inscrits sous le seuil de pauvreté	20.00
Nombre de places réservées enfants de personnel	0.00
Nombre d'assistants maternels	0.00
Nombre d'enfants inscrits dont un des parents est engagé dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	0.00
Nombre d'ETP : Fonctions de direction	1.00
Nombre d'ETP : Encadrant directement les enfants	14.80
Nombre d'ETP : Autres catégories de personnel	2.60
Poste(s) à pourvoir : Fonctions de direction	0.00
Poste(s) à pourvoir : Encadrant directement les enfants	1.00
Poste(s) à pourvoir : Autres catégories de personnel	0.00

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2025 07 08-DEL2025_05_



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/07/2024 au 31/12/2024

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : Les Mimarello

➤ Données financières déclarées

Charges

60CCHES	Achats : couches	2 806,90
60REP	Achats : repas	32 914,90
60MPEDA	Achats : matériel pédagogique	1 605,10
60AUT	Achats : autres achats	8 282,60
611	Sous-traitance générale	3 055,60
613-614	Locations mobilières et immobilières + Charges locatives	47 259,50
61AUT	Autres comptes 61 (612, 615 à 619) : Crédit-bail, entretien et réparations, assurance, études et recherche, divers, RRR	9 187,50
621	Personnel intérimaire et détaché (y compris mécénat de compétences)	34 592,30
62AUT	Autres comptes 62 (622 à 629) : Intermédiaires, publicité, déplacements, frais postaux et de télécommunication, frais bancaires	4 008,90
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	22 952,10
63B	Autres impôts et taxes	7,70
64	Frais de personnel	312 468,20

Produits

70623	Prestation de Service reçue de la Caf	267 488,30
70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
70626	Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	72 769,40
70641	Participations familiales déductibles de la PS	108 895,40
70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	
708	Produits des activités annexes	
741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
742	Subventions et prestations de service régionales	
743	Subventions et prestations de service départementales	
744	Subventions et prestations de service communales	44 441,00
7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
7452	Subventions d'exploitation Caf	
746	Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	
747	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	7 350,30

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2 025 07 08-DEL 2 025_05_



Déclaration réelle 2024 pour la période du 01/07/2024 au 31/12/2024

Charges

65	Autres charges de gestion courante	277,80
66	Charges financières	36,00
67	Charges exceptionnelles	8 148,30
6811-6812	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles + Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	4 512,60
68AUT	Autres comptes 68 (6815 à 687) : Dotations aux provisions et dépréciations	
69	Impôts sur les bénéfices	
	Total charges	492 116,00
86	Contributions volontaires	
CC	Total charges et contributions volontaires	492 116,00
	Résultat	
44571	Tva collectée	

Produits

7481	Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	
7488	Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques	
75	Autres produits de gestion courante	68,90
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	2 096,50
79	Transfert de charges	3 584,40
	Total produits	506 694,20
87	Contrepartie des contributions volontaires	
PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	506 694,20
	14 578,20	
44566	Tva déductible	

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2025 07 08-DEL 2 025_05_

2. Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation,

L'établissement possède sa propre comptabilité analytique, les factures le concernant sont directement imputées au compte du multi accueil.

Les charges indirectes (dépenses liées aux membres du réseau Petite Enfance – hors frais de structure), principalement liées aux déplacements, sont calculées **au prorata du nombre de places** sur l'ensemble du réseau. Elles représentent 0,2 % des dépenses totales.

Les frais de structure représentent 5,6 % du compte de résultat ici présenté (hors contributions volontaires) similaires aux frais de gestion budgétés 5,3 %.

3. Un état des variations du patrimoine immobilier

U.G.T.	Descriptif	Compte gèné	Date de début	Date de fin	Date de sortie	Durée	Taux	Valeur brute (	Valeur amorti	Cumul début (	Dotation expl.	Cumul fin (EU	Valeur Nette (
PE LA CROIX VALMER	PEXVAL ADB LAVE LINGE PRIMUS	21540000	30/11/2018	29/11/2025		7,00	14,29	4467,60	4467,60	3246,11	638,23	3884,34	583,26
PE LA CROIX VALMER	PEXVALMER FCASERVICES LAVE VAISSELL	21540000	26/04/2021	25/04/2028		7,00	14,29	3084,84	3084,84	1181,29	440,69	1621,98	1462,86
PE LA CROIX VALMER	PEXVALMER AD13 AMENAGMT	21810000	30/05/2017	29/05/2024		7,00	14,29	4359,60	4359,60	4101,83	257,77	4359,60	0,00
PE LA CROIX VALMER	PEXVAL LEZARD FRESQUE/MUR INTERIEUR	21810000	28/06/2018	27/06/2025		7,00	14,29	2800,00	2800,00	2203,33	400,00	2603,33	196,67
PE LA CROIX VALMER	PEXVAL STORES BONI POSE STORE	21810000	10/06/2020	09/06/2027		7,00	14,29	8114,40	8114,40	4124,82	1159,20	5284,02	2830,38
PE LA CROIX VALMER	PEVALMER CIDEXPORT PC	21833000	13/01/2017	12/01/2020	07/12/2023	3,00	33,33	1005,60	1005,60	1005,60	0,00	1005,60	0,00
PE LA CROIX VALMER	PEXVALMER SCIDPLINE-PC PORTABLE HP PROBOOK 450 G8	21833000	28/11/2022	27/11/2025		3,00	33,33	1345,80	1345,80	490,39	448,60	938,99	406,81
PE LA CROIX VALMER	PEXVALMER CDE-REPLAC MITIGEUR THERMOSTATIQUE	21810000	22/12/2022	21/12/2029		7,00	14,29	1500,00	1500,00	220,16	214,29	434,45	1065,55
PE LA CROIX VALMER	PEXVALMER SFERRAZZA-2 PORTES ALU	21810000	22/11/2022	21/11/2029		7,00	14,29	7728,89	7728,89	1225,13	1104,13	2329,26	5399,63
PE LA CROIX VALMER	PEXVALMER QUIETAVAR-SECHOIR DPR10	21540000	24/05/2023	23/05/2030		7,00	14,29	3418,67	3418,67	297,04	488,38	785,42	2633,25
PE LA CROIX VALMER	PE CROIX VALMER MATHOU MOBILIER	21840000	05/04/2024	04/04/2029		5,00	20,00	762,65	762,65	0,00	112,94	112,94	649,71

Siège social

Lotissement Longesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



la Mut'

**C'est plus de 110 Services de Soins et
d'Accompagnement Mutualistes pour tous**



L'humain au cœur de nos actions

Optique - Audition - Dentaire - Crèches - Santé visuelle - **SAMUS** -
Maisons de santé pluriprofessionnelles - EHPAD - Prévention - **Service à la personne**
Aide à domicile - Téléassistance - Service de soins infirmiers à domicile

REÇU EN PRÉFECTURE
1e 10/07/2025
Application agréée E-legalite.com
21_00-063-218300481-20250708-DEL2025_05_

Siège social

Lotissement Langesse
1581, avenue Paul Jullien
13100 Le Tholonet
04 13 10 80 50



www.lamut.fr

Organisme régi par le Code de la Mutualité
N° SIREN 352 098 131

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-2183 00481-2025 07 08-DEL 2 025_05_

URSSAF PROVENCE - ALPES - COTE
D'AZUR
TSA 30136
69833 SAINT PRIEST CEDEX 9

A MARSEILLE, le 17/04/2025

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 0 806 804 226

Références

N°SIREN 352098131

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

ZRL6K4NXG7CSCH7

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

STE MUTUALITE FRANCAISE PACA
SSAM
MME CHAILLAN C
7 AV GUSTAVE V
06000 NICE

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Franck BARBE



REÇU EN PREFECTURE
le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-218300481-20250708-DEL2025_05_

CODE DE SÉCURITÉ

ZRL6K4NXG7CSCH7

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

STE MUTUALITE FRANCAISE PACA
SSAM
LOT LANGESSE
1581 AV PAUL JULLIEN
13100 LE THOLONET

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- effectif moyen mensuel en cours de calcul,
L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 2636645 euros,
- au titre du mois de mars 2025,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

NUMÉRO SIREN

STE MUTUALITE FRANCAISE PACA
SSAM
LOT LANGESSE
1581 AV PAUL JULLIEN
13100 LE THOLONET

352098131

Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2020. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/03/2025.

Fait à : MARSEILLE
le : 17/04/2025

Le Directeur, Franck BARBE

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-218300481-20250708-DEL2025_05_



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE **TAX CLEARANCE CERTIFICATE**

Numéro de délivrance *Certificate number* : 19402969

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
ETS MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
1581 AVENUE PAUL JULLIEN
13100 LE THOLONET

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 352098131

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue* : 05/05/2025

Service gestionnaire *The administrative service* :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES AIX-EN-PROVENCE
EQUIPE IFU 1
3 ALLEE D'ESTIENNE D'ORVES
13098 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2

Tél. : 0442694104
SIE.AIX-EN-PROVENCE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-218300481-20250708-DEL2025_05_
page 1/1